

Annexes

- Comptes rendus des réunions des 5 groupes de travail
- Articles de presse/réseaux sociaux, site internet
- Résultat du vote de hiérarchisation des idées d'actions – réunion du 12 septembre 2019

Comptes rendus des 5 groupes de travail qui ont réalisés chacun 3 réunions :

Groupe1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère 1^{ère} réunion

Agenda 2030 Groupe 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère Jeudi 16 mai 2019

Participants :

- M. Bertone,
- M. Bouton,
- M. Lecrénaïs,
- Mme Relativo,
- Mme Vallette
- Secrétaire : Anthony Gorge

Diagnostic sur les forces et les faiblesses relevées par le groupe :

Forces selon Mme Relativo :

- Vitalité du bus reliant Massy à Dourdan.

Faiblesses selon Mme Relativo :

- Faible qualité du RER C avec un rallongement du temps de trajet, peu de train direct, un quai mal conçu.
- Pistes cyclables insuffisantes.
- Le plan de circuit du bus urbain est à repenser (cheminement, horaire, tarif, disproportion de la taille du bus par rapport à la demande...).
- Manque de car pour les villages périphériques et surtout pour les villes relais telles Etampes et Rambouillet.
- Présence de l'éclairage public la nuit est une aberration. Il devrait être calé sur les horaires du RER C.

Forces selon Mme Vallette :

- Présence d'une gare routière et d'une aire de covoiturage.
- Prédominance d'un cadre forestier protégé.
- Utilisation des performances « Led » pour l'éclairage public.

Faiblesses selon Mme Vallette :

- La ligne du RER C est en mauvais état, les trains sont régulièrement en retard, en panne.
- Peu de pistes cyclables.
- Eclairage public la nuit.

Faiblesses selon M. Bertone :

- Manque d'incitation des pouvoirs publics pour installer des sources d'énergie renouvelable.
- Manque de transports en commun entre Dourdan et sa périphérie.
- Pas de synergie avec les industriels locaux afin de récupérer et transformer la chaleur issue des zones d'activités (ex : Azko Nobel).

Forces selon M. Bertone :

- Présence de la forêt domaniale.
- Dourdan disposerait d'atout pour utiliser l'éolien comme force d'énergie.

Forces selon M. Bouton :

- La commune détient des lignes de cars efficaces (notamment celle reliant Dourdan à Massy) et le RER C avec deux stations d'arrêt.
- Ville dense (réseau routier, équipements).
- Desserte multimodale dense et fiable qui conforte la centralité de la commune à l'échelle du sud du département.
- Réseau de chaleur urbain attractif.

Faiblesses selon M. Bouton :

- Manque de bornes pour recharger les véhicules électriques.
- Peu de possibilité pour équiper les bâtiments en capteurs solaires.
- Faible desserte des hameaux et des villages périphériques en transport en commun.
- Absence de la déviation Nord.

Faiblesses selon M. Lecrénaïs :

- Eclairage public n'est pas suffisamment innovant (détection de passage, Led)
- Peu de récupération d'eau pluviale.
- Transport urbain ne roulant pas à l'aide d'énergie renouvelable et dont la taille est disproportionnée.
- Absence de bornes électriques
- Peu de sensibilisation à l'écologie dans les écoles.

Idées d'actions pour le futur :

- Mener une véritable politique, à moyen terme, de circulation douce à différentes échelles (centre-ville, quartiers périphériques, forêts, villages voisins) avec balisage et sensibilisation des publics.
- Proposer deux mini-bus plus petits et gratuits roulant à énergies variées (gaz, électrique, colza).
- Promouvoir une nouvelle politique sur l'éclairage public avec des coupures nocturnes sur les grands axes, des détecteurs de présence dans les quartiers pavillonnaires, pose de spots dans le sol (comme sur la rue d'étang).

- Implantation massive de panneaux solaires et/ou d'éoliennes sur tous les équipements publics avec des subventions du Département et de la Région tout en bénéficiant l'appui de l'ADEME. L'objectif est l'autonomie énergétique.
- Récupération de déchets sanitaires afin de créer du biogaz (excréments + feuilles mortes + eau = Biogaz). Il s'agit d'un projet à long terme ambitieux, faisable mais avec la question de savoir si il est acceptable pour la population ?
- Action pédagogique pour les scolaires et les associations sur les thématiques de l'environnement (sensibilisation, usages, pratiques, comportement,...).
- Récupération des eaux pluviales au profit des sanitaires de tous les équipements communaux.
- Concertation avec les entreprises afin d'améliorer leurs performances énergétiques + actions ciblées.
- Equiper les parkings en recharges électriques sur 18/24 mois.
- Développer le réseau de chaleur urbain sur plusieurs quartiers (très long terme).
- Proposer l'achat de vélo électrique aux agents communaux voire intercommunaux.

2^{ème} réunion

Agenda 2030
Groupe 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
Vendredi 7 juin 2019

Participants :

- M. Bertone,
- M. Bouton,
- Mme Vallette
- Secrétaire : Anthony Gorge

Développement des idées d'action :**Politique de circulation douce :**

1 - Proposer une formation à la pratique du vélo à tous les élèves d'école élémentaire via un dispositif de la compagnie d'assurance MAIF. Il s'agit d'une opération de sensibilisation en compagnie des policiers municipaux, des élèves et des instituteurs. Attention, les vélos ne sont pas fournis.

2 - Développer les « zones partagées » sur l'ensemble du centre-ville sur du long terme. Dans un premier temps, il serait nécessaire de créer des « Journées sans voiture » lors d'un événement ciblé et connu des Dourdannais tel la « Nocturne des commerçants » ou la « fête des jeunes ». Cette « Journée sans voiture » pourrait être animée par le service jeunesse en appui des associations de cyclistes, de rollers et de segway.

3 - Création d'un circuit de randonnées VTT-cyclo s'adaptant aux différents usagers (famille, sportif, rando) dans les massifs forestiers. Balisage et recensement des circuits avec l'aide des associations de vététistes. Communication via la publication d'un bulletin traçant les circuits ou sur une application pour mobile.

4 - Mise en service de vélos électriques (voire de véhicules électriques) pour les agents municipaux. Leur nombre serait défini selon les besoins de chaque service.

Abandon du projet de minibus roulant à l'énergie verte :

5 - Il paraît illusoire de faire modifier les pratiques d'IDF mobilité sur le moyen terme. En revanche, il serait nécessaire d'intégrer davantage de critères écologiques dans le fonctionnement des circuits et d'adapter les bus aux pratiques et aux enjeux locaux.

Politique sur l'éclairage public :

6 - Le groupe de réflexion propose de couper l'éclairage public lors d'un test grandeur nature. Celui-ci serait couplé à un événement tel « la nuit des étoiles » de façon à sensibiliser la



population et à faire de la pédagogie auprès du public. Cette coupure pourrait avoir lieu après l'arrivée du dernier train venant de Paris et elle pourrait être reconduite de façon progressive.

Dans ce cas, il faudrait au préalable assurer une communication importante auprès de la population mais aussi avec les gendarmes et le SDIS tout en veillant à obtenir l'aval et l'appui technique d'Eiffage.

Panneaux solaires et éoliennes :

7 – Le coût des panneaux solaires est exorbitant car il avoisinerait 2200€ le mètre². Aussi, face aux contraintes techniques, au problème de recyclage, il est décidé d'abandonner cette thématique.

Biogaz :

8 – Le projet de récupération de déchets sanitaires afin de créer du biogaz (excréments + feuilles mortes + eau = Biogaz) paraît totalement illusoire sur la commune à une échelle de temps raisonnable. Il s'agit d'un projet à long terme ambitieux et difficilement acceptable pour la population.

3ème réunion**Agenda 2030**
Groupe 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
Lundi 1^{er} juillet 2019**Participants :**

- M. Pupat
- M. Bouton,
- Mme Vallette
- Secrétaire : Anthony Gorge

Développement de 5 idées d'action :**1 - Proposer une formation à la pratique du vélo aux écoliers.**

Objet : créer un évènement ouvert aux écoliers dourdannaïses afin de les sensibiliser à la pratique du vélo.

Budget : dérisoire car la MAIF proposerait un projet « clef en main » sans coût à l'exception du prêt des vélos. Il faudrait certainement s'acquitter du coût des équipements tels les chasubles, vélos ou des heures supplémentaires à payer aux agents de la police municipale.

Acteurs : la compagnie d'assurance MAIF qui porte le projet en appui des instituteurs, des directrices d'école et de l'INE (Inspection de l'Education Nationale) sans oublier les agents de la police municipale. En revanche, le débat se porte toujours sur le pilotage du projet : les enseignants ? La police municipale ? La référente à la démocratie participative ?

Logistique : Contacter l'ensemble des 4 écoles pour coordonner des dates avec la MAIF car cette opération se déroule dans le cadre scolaire. Cette action devrait avoir lieu durant les beaux jours, à savoir en septembre-octobre ou entre avril et juin, et elle concernerait uniquement les élèves du 3^{ème} cycle (CM1-CM2). Selon un membre du groupe ayant déjà participé à ce type d'évènement, il faut prévoir une animation journalière pour 4 classes (2 le matin et 2 l'après-midi).

Calendrier : Cette opération peut se mettre en place sur le moyen terme (année scolaire 2020-21) et se renouveler tous les ans.

2 - Développer une « Journée sans voiture » sur le court terme pour promouvoir les « zones partagées » sur l'ensemble du centre-ville sur du long terme.

Objet : Dans un premier temps, il serait nécessaire de créer des « Journées sans voiture » lors d'un évènement ciblé et connu des Dourdannais tel la « Nocturne des commerçants » ou la « fête des jeunes ». Cette « Journée sans voiture » pourrait être animée par le service jeunesse en appui des associations de cyclistes, de rollers et de segway. Si cet évènement est concluant, il serait possible d'élargir la « zone partagée » pour promouvoir les modes de circulation douce.

Budget : le coût d'une « Journée sans voiture » semble être minime dans la mesure où un tel projet nécessite uniquement le travail du service Logistique et/ou Espace Public afin de barrer les rues, poser des tables et prévoir une sonorisation, voire des calicots pour informer le public. Si l'opération de sensibilisation fonctionne, il sera possible d'étendre la « zone partagée » sur l'ensemble du centre-ville. Dans ce cas, il faudra prévoir de la signalétique verticale auprès de notre prestataire dont le coût n'est pas prohibitif (de mémoire 90€ le panneau sans pose).

Acteurs : Cette « Journée sans voiture » pourrait être animée par le service jeunesse en appui des associations de cyclistes, de rollers et de segway. Il faudrait au préalable définir le périmètre du site avec les services techniques puis le sécuriser avec le service Logistique et la police municipale. Si l'opération est un succès, les panneaux verticaux de la « zone partagée » seraient posés par notre prestataire.

Logistique : définir un périmètre d'action et mettre en place un plan de circulation comme pour le 14 juillet avec les lampions par exemple (Journée sans voiture). La communication serait succincte avec des affiches et des informations sur les réseaux sociaux.

Calendrier : la « Journée sans voiture » pourrait avoir lieu l'été prochain et si le public est réceptif, la zone partagée pourrait être étendue dans un délai de 2 à 3 ans.

3 - Création d'un circuit de randonnées VTT-cyclo s'adaptant aux différents usagers (famille, sportif, rando) dans les massifs forestiers. Balisage et recensement des circuits avec l'aide des associations de vététistes. Communication via la publication d'un bulletin traçant les circuits ou sur une application pour mobile.

Objet : élaboration d'un circuit pour les cycles et les VTT à différentes échelles et s'adaptant aux différents usagers dans les massifs forestiers.

Budget : Il faudra vérifier le coût des balises qui peut parfois être exorbitant (400€ la balise avec un bois spécifique). Dans ce cas, un simple balisage pourrait suffire (1200€ les 10km selon un devis de France Randonnées de 2015 dans le cadre du CDRP 91). Le reste ne représente pas grand-chose (cartes à imprimer, info générales).

Acteurs : il faudra mettre dans la boucle les différents clubs de cyclistes mais aussi l'Office du Tourisme, l'ONF, le CD 91 et les communes limitrophes, voire les services techniques pour la mise en place des bornes ou des affichettes (type itinéraire C. Péguy).

Logistique/Méthode : recenser les circuits et les prioriser selon l'état des itinéraires. Opportunité d'intégrer l'application « Balade en Essonne » tout en informant le public local via le site internet de la mairie, de l'Office de Tourisme et des cartographies.

Calendrier : la méthodologie peut paraître fastidieuse avec plusieurs acteurs du territoire. Aussi, il est probable qu'un tel projet puisse aboutir sur une période de 2 à 3 années.

4- Mise en service de vélos électriques pour les agents municipaux.

Objet : permettre aux agents de la commune circulant sur des petits trajets d'utiliser le vélo et non pas la voiture. Leur nombre serait défini selon les besoins de chaque service.

Budget : le coût d'un vélo électrique varie entre 1500 et 2000€. Aussi, selon les besoins, il est probable d'acheter 3 vélos électriques dès 2020. Il faudra y ajouter le logo de la commune et la borne électrique mais aussi l'entretien courant et les cadenas.

Acteurs : au volontariat des agents.

Logistique/Méthode : les vélos électriques peuvent être partagés sur plusieurs sites, pourquoi pas 2 à l'hôtel de ville et 1 au CTM.

Calendrier : dans un délai d'un an les vélos électriques peuvent être mises en place.

5 – Coupure de l'éclairage public lors d'un test grandeur nature.

Objet : Coupure de l'éclairage public couplé à un événement tel « la nuit des étoiles » de façon à sensibiliser la population et à faire de la pédagogie auprès du public. Cette coupure pourrait avoir lieu après l'arrivée du dernier train venant de Paris.

Budget : à vérifier auprès d'Eiffage, notre prestataire.

Acteurs : Eiffage et les acteurs du territoire (SDIS, SNCF, gendarmerie, Mairie).

Logistique/Méthode : il faudrait au préalable assurer une communication importante auprès de la population mais aussi avec les gendarmes et le SDIS tout en veillant à obtenir l'aval et l'appui technique d'Eiffage.

Calendrier : cette opération pourrait avoir lieu dès 2020 et être reconduite de façon progressive lors d'autres événements annuels de façon à porter un débat public.

Groupe2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
1^{ère} réunion

Agenda 2030
Groupe 2 : Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et des ressources
Jeudi 16 mai 2019

Présents : Emmanuel CULETTO, Virginie MIJOLE, Mauricette PETIT, Bernard PICARD, Sandrine VALETTE, Romain VITEAU

Excusés : Denise LEDRAP-CLERICE,

Absents : Jean-Pierre LERMERCIER, Matthieu PUPAT, Thierry RICHARD
 Monsieur Emmanuel CULETTO se propose pour être rapporteur de la réunion.

FORCES IDENTIFIEES :

- Grande présence de la nature à Dourdan : forêt, jardins partagés, parterres et ronds-points fleuris, ruches, autres zones de verdure, zones humides aux Fontaines Bouillantes et le long de l'Orge,
- Présence de réservoirs de biodiversité en zone urbaine grâce à la zone naturelle du Potelet et plusieurs « grands » (> 800m²) terrains comme à la Croix-St-Jacques, présence de hérons et nombreux autres oiseaux autour de l'Orge, y compris en centre-ville
- Présence d'un fort tissu associatif lié à la problématique de l'environnement,
- Démarche d'entretien différencié, raisonné, du parc du Parterre,
- Opération « berges et lavoirs en fête »,
- Contrôle de la bonne gestion des recyclables par le refus de ramassage des poubelles d'emballages mal triées,
- Existence de promenades nocturnes pour découvrir la faune et la flore.

10

FAIBLESSES IDENTIFIEES :

- Absence de sentier botanique pour faire découvrir les espèces végétales qui nous entourent,
- Manque d'abris installés par l'homme pour la biodiversité,
- Entretien « mécanique » des espaces verts laissés naturels,
- Absence d'un lieu de ressources pour s'informer sur les milieux naturels, la biodiversité, la faune-flore locale...
- Peu d'aménagements le long de l'Orge et aux Fontaines Bouillantes,
- Vulnérabilité face aux inondations (rue d'Etampes, rue de Chartres...),
- Forains et gens du voyage rejettent leurs eaux sales directement dans l'Orge ou dans la terre,
- Eau de pluie non récupérée dans les bâtiments communaux (sauf CTM), pour arrosage et wc,
- Absence d'incitation financière à l'installation des récupérateurs d'eau de pluie,
- Risque de modification ultérieure du PLU laissant l'urbanisation ronger la forêt,
- Pas d'incitation au compostage et lombricompostage chez les particuliers,

- Manque d'éducation au tri, surtout dans les logements collectifs,
- Taille des bacs non adaptés aux quantités de déchets, long à obtenir pour les nouveaux bacs,
- Absence de conteneurs pour trier en centre-ville, pour entreprises et particuliers, conduisant au dépôt de sacs à même le trottoir,
- Défaut de propreté en centre-ville : crottes de chien, mégots de cigarettes notamment,
- Malpropreté de la forêt, des berges de l'Orge, le long des voiries...

PROPOSITIONS :

Eau :

- Développer la permaculture, le paillage,
- Utiliser des plantes peu gourmandes en eau, résistantes à la sécheresse, et nécessitant peu d'entretien,
- Installer des oyas (poteries poreuses enterrées remplies d'eau) dans les espaces verts,
- Récupérer les eaux de pluie, sur les bâtiments publics et chez les particuliers, avec la création d'aides financières comme pour les panneaux solaires.

Biodiversité :

- Développer des actions pédagogiques pour le grand public et enfants/jeunes pour faire connaître la problématique de la biodiversité et inciter au respect :
 - o créer un éco-circuit dans la forêt, un sentier botanique...
 - o développer les ballades nocturnes et les visites guidées avec un naturaliste en forêt, le long de l'Orge et aux Fontaines Bouillantes,
 - o créer un écomusée, lieu de ressources et d'information sur les milieux naturels, la biodiversité, la faune et la flore locale,
 - o créer des espaces d'observation dans les espaces naturels et en ville,
- Développer les plantes mellifères (prairies fleuries notamment), les abris pour la faune sauvage, par exemple hôtels à insectes, nichoirs pour oiseaux et chauve-souris, et l'utilisation de plantes locales pour fleurir et verdier les espaces verts,
- Créer des potagers communs à proximité des habitats collectifs (derrière la Croix St-Jacques), et installer des « incroyables comestibles », culture de plantes vivrières en ville pouvant servir de nourriture à tous, comme des pommiers à la place des tilleuls, des groseilliers...
- Créer des zones d'éco-pâturage sur les espaces verts les plus naturels : à côté de la piscine, Parc du Parterre, à la Croix St-Jacques...
- Réaliser des études de biodiversité, en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle : reconnaissance et comptages d'insectes, d'oiseaux, de plantes
- Créer un parcours de santé dans la forêt, un « forest work out ».

Déchets :

- Engager la ville dans une démarche « Zéro déchets »,
- Sensibiliser jeunes et moins jeunes à la gestion des déchets : ne pas jeter dans la nature et dans la rue,

- Favoriser le tri :
 - éduquer au tri avec les nouvelles consignes, notamment des plus jeunes et les logements collectifs, faire du porte-à-porte... et ne plus changer de consignes,
 - inverser la taille des bacs (déchets ménagers/recyclables),
 - installer des conteneurs en centre-ville pour permettre à tous de trier ses déchets,
- Développer le compostage et lombricompostage (pour les déchets de cuisine),
- Installer des récupérateurs à mégots, notamment en centre-ville,
- Créer une centrale de méthanisation (création de biogaz) pour utiliser les déchets organiques des écoles, entreprises, collectivités et habitants.

2^{ème} réunion

Agenda 2030
Groupe 2 : Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et des ressources
Mercredi 5 juin 2019

Présents : Emmanuel CULETTO, Virginie MIJOLE, Mauricette PETIT, Bernard PICARD, Thierry RICHARD, Sandrine VALETTE,

Excusés : Denise LEDRAP-CLERICE,

Absents : Jean-Pierre LERMERCIER, Matthieu PUPAT, Romain VITEAU

PRE-DIAGNOSTIC REALISE PAR « NOTRE VILLAGE » :

Suite à la présentation, plusieurs questions ont émergées :

- Existe-t-il une étude du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle (SYORP), anciennement SIBSO, sur l'impact de l'obligation de l'infiltration des eaux de pluie à la parcelle depuis sa mise en place sur le territoire du syndicat ?
- La station d'épuration d'Ollainville traite les rejets de combien d'équivalent-habitants ? Dans le rapport annuel 2017 du SYORP, document public, il est indiqué 60 000 équivalent-habitants.
- Les boues issues des différentes stations d'épuration du SYORP sont-elles vendues aux agriculteurs pour épandage ? Les boues sont données, via une convention avec les agriculteurs concernés
- Quelle est la fonction des Prés de l'Etang, à côté du Potelet ? Il s'agit d'un bassin de rétention creusé il y a une trentaine d'années pour permettre aux crues de l'Orge de s'y étaler, sans submerger le bas du centre-ville comme c'était très régulièrement le cas auparavant.
- Le pré-diagnostic indique que des études de biodiversité sont menées régulièrement par la direction régionale de l'environnement : constat d'un besoin de communication de ces résultats auprès de la population.
- Présence de réservoirs de biodiversité en zone urbaine grâce à la zone naturelle du Potelet et plusieurs « grands » (> 800m²) terrains comme à la Croix-St-Jacques, présence de hérons et nombreux autres oiseaux autour de l'Orge, y compris en centre-ville
- Présence d'un fort tissu associatif lié à la problématique de l'environnement,
- Démarche d'entretien différencié, raisonné, du parc du Parterre,
- Opération « berges et lavoirs en fête »,
- Contrôle de la bonne gestion des recyclables par le refus de ramassage des poubelles d'emballages mal triées,
- Existence de promenades nocturnes pour découvrir la faune et la flore.

13

AJOUTS / DIAGNOSTIC - PROPOSITIONS DU 6 MAI 2019 :

Force identifiée : importance de l'écrin de forêt au milieu duquel la ville de Dourdan est située,

Faiblesse identifiée : peu d'informations accessibles facilement sur la qualité des eaux de surface (Orge et ses affluents, Fontaines Bouillantes) malgré les pressions vraisemblables (proximité de la Beauce et de l'urbanisation d'Ile-de-France),

Propositions :

- Créer une page Internet sur le site de la Ville dédiée aux questions de biodiversité, protection des milieux et des ressources : inventaires faunistique et floristique, études existantes (téléchargeables), qualité des eaux de surface...

Focus sur différentes action ayant pour objectif une ville « Zéro déchet » :

- Recycler les déchets de cuisines collectives : nouer un partenariat avec une centrale de méthanisation déjà existante plutôt que d'en créer une nouvelle compte tenu de l'importance des tonnages nécessaires à ce type d'équipement (l'échelle de la ville est trop petite),
- Limiter la consommation d'emballages :
 - o favoriser l'organisation de la consigne de bouteilles en verre,
 - o inciter les commerçants et leurs clients à utiliser des contenants réutilisables rapportés à chaque achat,
- Sensibiliser aux quantités de déchets produits et éduquer au tri :
 - o dans les écoles, faire intervenir le SIREDOM et organiser des visites du centre de tri,
 - o dans les résidences, organiser l'analyse du contenu d'une poubelle, avec pesée des différents types de déchets,
 - o mettre en place un comptage individuel des différents types de déchets (sans redevance incitative pour éviter les dépôts sauvages),
 - o montrer l'exemple (tri, compostage des déchets de cantines scolaires...) dans les équipements communaux,
- Labelliser « éco-écoles » les écoles maternelles et élémentaires (les collèges et lycées publics le sont déjà),
- Installer des composteurs collectifs, assortis de :
 - o Une communication importante et claire sur leur bon usage (déchets admis ou non),
 - o L'installation d'incroyables comestibles à leurs pieds, fertilisés par les liquides provenant directement du compostage (type KeyHole).

3^{ème} Réunion**Agenda 2030
Groupe 2 : Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et des ressources
Jeudi 4 juillet 2019**

Présents : Emmanuel CULETTO, Denise LEDRAP-CLERICE, Virginie MIJOULE, Mauricette PETIT, Matthieu PUPAT, Thierry RICHARD, Sandrine VALETTE,

Excusés : Bernard PICARD,

Absents : Jean-Pierre LERMERCIER, Romain VITEAU

Les membres du groupe de travail ont tout d'abord souhaité compléter la liste des propositions :

- Favoriser l'installation de « paysans de nature », qui vont au-delà de la qualité biologique en plaçant la préservation de la nature sauvage parmi ses priorités.
- Créer une cuisine centrale intercommunale se fournissant auprès de producteur locaux et respectueux de l'environnement et de la biodiversité (biologique et « paysans de nature »), pour alimenter les cantines scolaires.
- Créer une trame verte, c'est-à-dire un réseau de cheminements continus et ramifiés pour le déplacement de la biodiversité à travers la ville : création de zones de franchissement de chaussées (pour crapauds, hérissons...) notamment lors de travaux, bandes d'herbes laissées en friche, etc.
- Créer un « espace artisan », comme il en a été créé plusieurs en région parisienne (Massy, Lagny-sur Marne...). Il s'agit d'un centre destiné aux artisans, entrepreneurs, commerçant, dans lequel il est possible déposer ses déchets (tous sauf ordures ménagères, radioactifs, explosifs, à risque infectieux...), les trier et repartir avec des matériaux de qualité, recyclés ou naturels.
- Créer un « espace troc » dans la déchetterie.

15

7 actions ont ensuite été choisies parmi toutes celles proposées au cours des trois réunions de travail :

1. Créer une cuisine centrale intercommunale se fournissant auprès de producteur locaux, biologiques et « paysans de nature » pour alimenter les cantines scolaires
2. Créer une trame verte
3. Communiquer et éduquer au tri
4. Créer un « espace artisan »
5. Créer un « espace troc » dans la déchetterie
6. Créer des potagers communs à proximité des habitats collectifs et installer des « incroyables comestibles »
7. Réaliser des études de biodiversité participatives

Chacune est détaillée dans les fiches actions ci-jointes au présent compte rendu.

Enfin, les membres demandent qu'un retour sur l'avancée de l'Agenda 2030 soit fait par la Ville lors du forum des associations, lieu très fréquenté par de nombreux Dourdannais. Ils souhaiteraient des informations concernant : la démarche et le point d'avancement à la date du forum, le diagnostic de « Notre Village » et les actions envisagées (cf. celles proposées ci-après et celles proposées par tous les autres groupes de travail).



ACTION 1 : Créer une cuisine centrale intercommunale se fournissant auprès de producteurs locaux, biologiques et « paysans de nature » pour alimenter les cantines scolaires Pièce(s) justificative(s) N°: (Voir cahier des charges)	Date de création : 04/07/2019
	Date de mise à jour :

AXE ? :
Objectif Global ? :

Contribution aux 5 finalités du développement durable	
	■ contribution forte ■ contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

16



Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Collectivités (Communauté de communes, communes concernées)
Contexte	Les repas fournis dans les cantines scolaires proviennent d'une cuisine éloignée de Dourdan, et utilise des ingrédients dont l'origine géographique est inconnue donc potentiellement très éloignée, et dont l'impact sur l'environnement est également inconnu, excepté les produits labellisés mais ceux-ci sont minoritaires
Objectif	Diminuer l'empreinte carbone des repas Améliorer la biodiversité dans les zones de productions, et en conséquence la qualité nutritionnelle des aliments Favoriser l'installation des paysans de nature dans le Dourdannais Créer un lien entre la ville, ses consommateurs, et les paysans à proximité
Moyens	
Indicateurs de suivi	

Organisation de l'action	
Maitre d'œuvre	
Durée et/ou périodicité	
Date de l'exécution effective	
Partenaires et outils	

Coût de l'action	
Estimation du coût global	
Coût pour la commune	
Aides et subventions	



ACTION 2 : Créer une trame verte Pièce(s) justificative(s) N°: (Voir cahier des charges)	Date de création : 04/07/2019
	Date de mise à jour :

AXE ? :
Objectif Global ? :

Contribution aux 5 finalités du développement durable	
	■ contribution forte ■ contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Dourdan
Contexte	La survie de la biodiversité dépend en grande partie de la continuité écologique des milieux, aussi bien pour éviter les écrasements par les automobiles ou pour la reproduction par exemple
Objectif	Eviter le mitage du territoire Favoriser la biodiversité Limiter la destruction de la faune et de la flore sauvages
Moyens	Appui technique des associations : <ul style="list-style-type: none"> - SAFODORE qui possède une bonne connaissance de terrain (lieux de passages des différentes espèces d'animaux...) - Bonnelles-Bullion Nature et Nature Essonne pour leur connaissance de biodiversité locale Associer l'Office National des Forêts, le Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles et le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse Coordination avec la communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix Communication auprès de la population par la mairie pour expliquer et valoriser la démarche et les futurs aménagements dédiés à la trame verte
Indicateurs de suivi	Evolution des populations de différentes espèces de faune et de flore par comptages réguliers

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	
Durée et/ou périodicité	annuelle
Date de l'exécution effective	
Partenaires et outils	

Coût de l'action	
Estimation du coût global	
Coût pour la commune	
Aides et subventions	



ACTION 5 : Créer un « espace troc » dans la déchetterie <u>Pièce(s) justificative(s) N°:</u> (Voir cahier des charges)	Date de création : 04/07/2019
	Date de mise à jour :

AXE ? :
Objectif Global ? :

Contribution aux 5 finalités du développement durable	
	■ contribution forte ■ contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	SITREVA et commune de Dourdan
Contexte	De nombreux objets amenés en déchetterie sont encore tout à fait utilisables, et pourraient être récupérés par des personnes intéressées
Objectif	Réutiliser les objets dont les personnes ne veulent plus mais qui sont encore en bon état, comme cela existe pour le textile
Moyens	Aménager un espace dans la déchetterie, éventuellement l'agrandir, pour accueillir l'espace troc Définir les objets susceptibles d'être troqués, éventuellement avec la rédaction d'une charte à respecter Former les personnels d'accueil à cette nouvelle offre
Indicateurs de suivi	

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	
Durée et/ou périodicité	
Date de l'exécution effective	
Partenaires et outils	

Coût de l'action	
Estimation du coût global	
Coût pour la commune	
Aides et subventions	



ACTION 6 : Créer des potagers communs à proximité des habitats collectifs et installer des « incroyables comestibles » Pièce(s) justificative(s) N°: (Voir cahier des charges)	Date de création : 04/07/2019
	Date de mise à jour :

AXE ? :
Objectif Global ? :

Contribution aux 5 finalités du développement durable	
	■ contribution forte ■ contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Associations « Graines de Colibri » et « Aux Cœurs des Possibles »
Contexte	Les citoyens achètent presque exclusivement leurs denrées alimentaires en magasins, beaucoup d'entre eux n'ont ainsi plus de lien avec la nature, qu'ils respectent donc moins Les végétaux sont très peu recyclés en habitat collectif
Objectif	Renouer le lien entre les citoyens et la nature, et ainsi leur faire découvrir ses vertus : production de légumes et plantes aromatiques, création de lien social, embellissement de quartiers... Recycler les déchets végétaux des habitants des résidences et diminuer d'autant le poids des poubelles
Moyens	Accord des bailleurs sociaux sur le principe et sur la localisation des espaces à définir Soutien de la mairie : aide des jardiniers communaux pour l'installation (fonctionnement autonome à partir de 2-3 ans), communication sur les événements organisés Commencer par la résidence de la Croix St-Jacques Créer en pleine terre des « Key Hole » : espace à compost entouré de plantes vivrières alimentées en eau et nutriments par la dégradation des déchets végétaux déposés Créer des protections contre les chats et les chiens Acquérir des plants des végétaux à installer Planter des arbres et arbustes fruitiers dans différents quartiers de la ville Organiser des événements pour associer les résidents et leur faire s'approprier le projet (faire du porte à porte pour les convier)
Indicateurs de suivi	

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	
Durée et/ou périodicité	
Date de l'exécution effective	
Partenaires et outils	



ACTION 7 : Réaliser des études de biodiversité participatives Pièce(s) justificative(s) N°: (Voir cahier des charges)	Date de création : 04/07/2019
	Date de mise à jour :

AXE ? :
Objectif Global ? :

Contribution aux 5 finalités du développement durable	
	■ contribution forte ■ contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	SAFODORE
Contexte	Certaines populations de faune et de flore sont étudiées (quantités, location sur le territoire), mais d'autres non Aucune base de données ne permet d'avoir accès à l'ensemble des informations existantes
Objectif	Connaître et faire connaître l'état de la biodiversité locale, Intéresser la population à la biodiversité, notamment les enfants
Moyens	Recenser les différentes applications existantes Appui de la Commune de Dourdan pour communiquer sur différents supports de au sujet des actions engagées (affiches, site Internet, réseaux sociaux...) Associer les classes aux opérations de comptages Acquérir des mangeoires (en matériaux recyclés) et des graines pour les oiseaux d'hiver
Indicateurs de suivi	

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	
Durée et/ou périodicité	
Date de l'exécution effective	
Partenaires et outils	

Coût de l'action	
Estimation du coût global	
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

Groupe3 : Epanouissement de tous les êtres humains**1^{ère} réunion**
Agenda 2030
Groupe 3 : Epanouissement de tous les êtres humains
Jeudi 16 mai 2019

Réunion n°1 du 16 mai 2019 – 20h – Centre culturel

Participants	
Présents	BELIN Cécile BAXS Céline LAURENT Patricia (Association Les fées du fil) LALANNE Natacha HULBACH Séverine (Maire Adjoint) KIEFFER Thomas (Maire Adjoint)
Absents/Excusés	EL GACHBOUR Tarik (Maire Adjoint) MILLET Cyril GREBE Annie
Réfèrent administratif	Anne Marie SEVEAU + Caroline GIRAULT en appui
1 – Accueil et présentation	
<ul style="list-style-type: none"> - Accueil par le réfèrent administratif, et présentation de son rôle - Tour de table de présentation - Présentation du déroulement de la réunion 	
2 - Forces et Faiblesses (et propositions d'actions)	
<u>Forces :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Richesse du tissu associatif sur la ville (mais souvent des membres actifs qui sont les mêmes sur plusieurs associations, peu de nouveaux bénévoles) - Présence des équipements sportifs et culturels très satisfaisante pour une ville de la taille de Dourdan - Efforts réels quant au maintien des services publics sur la ville, même si des services disparaissent (service maternité à l'hôpital) ou diminuent (Trésor public, MDS, CPAM etc.) - Nombreuses actions locales écologiques : collecte des sapins de Noël, action « j'aime ma ville » etc. - Existence d'une liaison de transport Dourdan/Massy/Orsay en plus de la liaison RER 	
<u>Faiblesses (et propositions d'actions) par thématique:</u> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Accueil de qualité pour les populations</u> <ul style="list-style-type: none"> o Manque d'information sur la vie locale et en particulier sur les actions de la CCDH (multiplier les canaux d'information : panneaux électroniques et/ou bornes d'accès à installer dans les 	

quartiers, par exemple)

- Réouverture d'un espace numérique EPNE dans le but de réduire la fracture numérique pour certains citoyens (et information sur les lieux existants : médiathèque et PIJ)
- Complexité des démarches administratives (pas de transmission des documents demandés par voie électronique comme pour le calcul du quotient familial par exemple, démarches à refaire en version papier après la voie dématérialisée, points d'accueil différents selon les services proposés comme la CCDH pour le centre de loisirs et la mairie pour le periscolaire et le scolaire) – Propositions : par exemple développer la dématérialisation des documents, le lien entre les démarches faite sur .gouv et le site de la ville, créer un accueil commun CCDH /ville/et autres partenaires comme CAF et PMI pour les questions liées à l'enfance, avec un stand commun lors du forum des associations en septembre, assurer des permanences d'accueil et d'orientation des services publics dans les quartiers)
- Pas de finalisation de certaines démarches déployées (que faire de son compost par exemple – collecteur collectif par quartier à mettre en place ?)

- Maintien et développement de services publics

- Réseau des transports en commun pas assez développé (et pas en lien avec les projets développés sur le territoire comme le regroupement des hôpitaux Dourdan/Etampes qui entraînent la spécialisation des 2 structures sans que les transports soient adaptés pour les usagers) : par exemple, organisation par la ville d'une réunion annuelle entre les transporteurs et les différents acteurs locaux pour évaluer les besoins
- Manque de généralistes sur la ville, malgré l'ouverture de la MSP

- Système éducatif cohérent et adapté

- Inégalités du déploiement des études surveillées selon les écoles
- Développer les actions éducatives auprès des enfants – adultes de demain (par exemple le tri dans les écoles et restaurants scolaires, journée citoyenne sur l'ensemble des écoles de la ville)
- Mettre en place une cuisine de qualité bio et locale sur l'ensemble du territoire (par exemple : ouverture d'une cuisine centrale)
- Manque de formation post bac sur le territoire (par exemple : mettre en place des formations en lien avec les besoins des employeurs locaux)

- Accès à des activités sportives et de loisirs par un réseau associatif

- Insuffisance de salles pour les associations (hors sport), manque d'une maison des associations, de MJC, d'un foyer association
- Equipements sportifs : manque un gymnase, veiller à prévoir (si manque) et à utiliser des vestiaires spécifiques filles/garçons sur tous les équipements sportifs

- Valorisation de la solidarité et de la vie locale

- Aucun lien entre les associations de Dourdan et des villes/villages voisins et manque d'évènements communs entre les villes (exemple : pour le carnaval, création d'un char par

ville/village, création d'un comité des fêtes...) <ul style="list-style-type: none">○ Manque d'information sur la vie des associations (par exemple : prévoir une newsletter spécifique aux associations)○ Développer des actions solidaires et environnementales : frigo solidaires, ressourcerie, <u>recyclerie</u> avec une communication commune régulière aux acteurs du territoire○ Commerce local : manque de lieux ouverts le soir notamment en semaine (bars conviviaux etc.)
3 - Autres remarques
Demande de report de la réunion de restitution du 12 septembre (réunions de rentrée organisées par les écoles/collèges/lycée à cette même période)
Clôture de la réunion à 22h30

2ème réunion

Agenda 2030
Groupe 3 : Epanouissement de tous les êtres humains
Vendredi 7 juin 2019

Réunion n°2 du 7 juin 2019 – 20h – Centre culturel

Participants	
Présents	BELIN Cécile LAURENT Patricia (Association Les fées du fil)
Absents/Excusés	BAXS Céline LALANNE Natacha MILLET Cyril GREBE Annie KIEFFER Thomas (Maire Adjoint) HULBACH Séverine (Maire Adjoint) EL GACHBOUR Tarik (Maire Adjoint)
Réfèrent administratif	Caroline GIRAULT
1 – Echanges et validation du compte rendu de la réunion n°1 du 16 mai 2019	
<ul style="list-style-type: none"> - Précision ajoutée sur la thématique de la valorisation de la solidarité et de la vie locale : pour compenser le manque d'information sur la vie des associations, sont proposées de déployer une newsletter spécifique aux associations ou une page spécifique sur le site de la vielle dédiée et alimentée par chaque association 	
2 – Présentation et échanges sur le pré diagnostic réalisé par l'Association Notre village sur la thématique de l'épanouissement de tous les êtres humains	
<p>A la lecture des forces et faiblesses u pré diagnostic, de nouvelles propositions d'actions sont formulées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Système éducatif cohérent et adapté</u> : <ul style="list-style-type: none"> o dans la continuité de la sensibilisation des enfants au développement durable, il pourrait être mis en place un ramassage hebdomadaire des végétaux sur la ville o Développer les accueils petite enfance pour les habitants du territoire - <u>Valorisation de la solidarité et de la vie locale</u> : <ul style="list-style-type: none"> o Mise en place d'actions intergénérationnelles entre les associations, les structures enfance/jeunesse (centre de loisirs, écoles, point jeunes...) et les structures de personnes âgées (EPAHD, résidence seniors) avec pour objectif la transmission de savoirs o Réseau associatif : proposer un soutien administratif et juridique, un pôle ressources pour les associations - <u>Maintien et développement des services publics</u> : mise en place d'un commissariat de proximité à Dourdan, en complément de la gendarmerie existante 	

3 – Autres
Distribution et échanges sur quelques exemples d'autres collectivités sur la thématique du groupe
Clôture de la réunion à 21h45

3ème réunion

Agenda 2030
Groupe 3 : Epanouissement de tous les êtres humains
Lundi 1^{er} juillet 2019

Réunion n°3 du 1^{er} juillet 2019 – 20h – Centre culturel

Participants	
Présents	LAURENT Patricia (Association Les fées du fil) LALANNE Natacha KIEFFER Thomas (Maire Adjoint) HULBACH Séverine (Maire Adjoint)
Absents/Excusés	BAXS Céline BELIN Cécile MILLET Cyril GREBE Annie EL GACHBOUR Tarik (Maire Adjoint)
Réfèrent administratif	Caroline GIRAULT
1 – Echanges et validation du compte rendu de la réunion n°2 du 7 juin 2019	
- Compte rendu validé	
2 – Priorisation de 5 ou 6 actions parmi l'ensemble de celles proposées par le groupe	
<ul style="list-style-type: none"> - Ces propositions devront être validées par les élus pour être ensuite intégrées à la version 1 de l'Agenda 2030, soumis au Conseil municipal d'octobre prochain - Action 1 : <u>Elaborer une charte de la ville propre</u> (installer des cendriers, un composteur collectif et/ou organiser un ramassage de composte hebdomadaire, déployer une campagne de sensibilisation sur la propreté en ville, mettre en place des actions spécifiques comme une journée verte dans les écoles, designer un eco délégué par classe, inciter et accompagner les écoles de la ville à obtenir l'eco label – niveau 1 au minimum ou niveau supérieur pour les écoles déjà labellisées, solliciter les partenaires INRA, SIREDOM etc. pour mettre en place des actions envers le public) - Action 2 : <u>Mettre en place un accueil/guichet unique citoyen</u> (en lien avec les partenaires CCDH, associations, MDS etc.) <u>et mutualiser certaines actions</u> (cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, permanence dans les quartiers par exemple) - Action 3 : <u>Développer les transports en commun et les mettre en adéquation avec les évolutions des services publics</u> (exemple regroupement des hôpitaux Dourdan/Etampes), et les transports alternatifs (pistes cyclables, co voiturage etc.) - Action 4 : <u>Renforcer l'offre d'équipements sportifs adaptés</u> (gymnase, avec accès PMR, vestiaires fonctionnels et en suffisance pour les accueils séparés femmes/hommes) <u>et créer un espace ressources pour les associations</u> (Maison des associations disposant salles mutualisées, lieux de stockage, matériel par exemple) 	

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Action 5 : <u>Développer des lieux conviviaux ouverts en soirée et le midi</u> (par exemple kiosques de restauration type « Time out market », food trucks etc.)- Action 6 : Développer les projets intergénérationnels (jeux, ateliers d'écriture par exemple en lien avec les résidences seniors, centre de loisirs, écoles, service jeunesse etc.) |
|--|

3 – Désignation d'un rapporteur parmi les membres du groupe de travail qui restituera les échanges et propositions d'actions lors de la réunion plénière du 12 septembre 2019
--

Patricia LAURENT se propose pour assurer cette mission.

Clôture de la réunion à 22h20

Groupe4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**1^{ère} réunion****Agenda 2030**
Groupe 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
vendredi 17 mai 2019**Participants :**

- 2 représentants de l'association les fées du fils,
- Cécile BELIN,
- Eric POUBANNE,
- Tarik EL GACHBOUR, Adjoint au maire délégué à la jeunesse
- Secrétaires : David CASSINARI et lauréate IZAMBARD

Objet de la réunion :

Etablir un diagnostic des forces et des faiblesses de la Commune et propositions d'idées d'actions pour le futur.

Thèmes abordés :

- Démocratie participative,
- Gestion de l'espace documents d'urbanisme,
- Ressources humaines et emplois locaux,
- Développement des services de santé,
- Maintien et développement des services au public,
- Implication dans le tissu intercommunal.

28

LES FORCES :

- Tissu d'entreprises développé sur le territoire communal,
- Beaucoup de mécanismes existants en matière de démocratie participative,
- Un cadre de vie très attractif (proximité de la forêt, ville à taille humaine...),
- Existence d'un hôpital et de son service d'urgence, d'une maison de santé pluridisciplinaire,
- Existence d'un réseau développé de structures dédiées aux jeunes : point jeunes, Point Informations Jeunesse, mission locale, Association le Phare, etc.
- Centre-ville attractif avec le château et un patrimoine mis en valeur,
- Tissu associatif très développé,
- La mixité sociale,
- Protection et valorisation du patrimoine par l'AVAP.

LES FAIBLESSES :

- Dourdan pourrait tendre à devenir une cité dortoir,
- En matière de démocratie participative, ce sont souvent les mêmes habitants qui participent aux réunions ou autres temps mis en place par la Commune,
- Faiblesse en termes de communication sur certaines structures dédiées à la jeunesse

- Manque de divertissement qui rassemble toutes les générations,
- Les associations ne disposent pas suffisamment de moyens, notamment en termes de salles mises à disposition,
- Disparition de la maternité.

LES PROPOSITIONS :

- Ressources humaines et emplois locaux :
 - o Renforcer la connexion entre l'emploi et les habitants, pour limiter les déplacements,
 - o Plan de mobilité pour les entreprises (études de leurs besoins, des opportunités...),
 - o Pépinières d'entreprises.

- Gestion de l'espace :
 - o Limiter le développement urbain de la commune,
 - o Préserver les terres agricoles, notamment pour le développement de la culture biologique,
 - o Concernant le projet du Puit des champs, favoriser le maraichage bio, type AMAP. En règle générale, réfléchir comment articuler l'habitat avec l'autonomie alimentaire.
 - o Plan de mobilité douce visant à diminuer la circulation automobile : créer des infrastructures dédiées à la circulation cycliste...

- Démocratie participative :
 - o Réfléchir comment les usagers peuvent participer à la gestion de certains services publics, notamment au travers des syndicats intercommunaux.
 - o Budget participatif : allouer une fraction du budget communal à un ou plusieurs projets retenus par les dourdannais. Un appel à projets pourrait être lancé auprès de la population ; un comité de pilotage composé d'élus et d'habitants serait chargé de les examiner et de les hiérarchiser.
 - o Installer un conseil des jeunes et/ou un conseil des sages.

- Maintien et développement des services au public :
 - o Aider les associations à se mettre en relation, par exemple pour mutualiser leurs moyens, s'entraider dans les démarches administratives et financières, etc - Création d'une maison des associations ?
 - o Améliorer la transmission d'informations aux habitants - Création d'une maison citoyenne ?
 - o Créer des zones de divertissement et/ou de loisirs, qui seraient adaptées aux caractéristiques de Dourdan (liées à la forêt, comme un accrobranche ou un musée de la forêt, par exemple),

- Création d'un comité des fêtes ?
 - Développer l'attractivité du camping (par exemple, mobil-home, hébergement insolite...),
 - Développer l'accessibilité numérique (les structures qui offrent aujourd'hui la possibilité d'accéder à un outil informatique catégorisent la population : le PIJ, la médiathèque) et l'ouvrir à tous,
 - Maison locale des syndicats,
 - Coopérative alimentaire citoyenne, recyclerie, boutique solidaire, café citoyen ? etc.
- Développement des services de santé :
- Comment inciter les médecins à s'installer sur la Commune ?

PROCHAINE REUNION FIXEE LE 5 JUIN A 20H

2ème réunion**Agenda 2030**
Groupe 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Mercredi 5 juin 2019**Participants :**

- Fabrice BARON,
- Cécile BELIN,
- Tarik EL GACHBOUR,
- Patricia LAURENT, Les fées du fils
- Marie WIERINK, Gymnastique volontaire
- Secrétaire - Animateur : David CASSINARI

Objet de la réunion :

Présentation du diagnostic (700 critères) des forces et faiblesses de la commune de Dourdan établi par l'Association Notre Village et poursuite du travail sur les propositions d'actions

Thèmes abordés :

- Démocratie participative,
- Gestion de l'espace documents d'urbanisme,
- Ressources humaines et emplois locaux,
- Développement des services de santé,
- Maintien et développement des services au public,
- Implication dans le tissu intercommunal.

31

Discussion :

Le diagnostic territorial réalisé par l'Association Notre Village est présenté au groupe de travail et est le support d'échanges retracés ci-dessous.

- **La santé**

En préambule, il est remarqué que la problématique de la santé est peu ressortie lors du 1^{er} échange. Cf. plus bas.

- **Simplifier le millefeuille administratif en raisonnant du point de vue du citoyen**

Mais de la place de citoyens, on ne sait pas suffisamment ce qui se passe à la CCDH. Par ailleurs, les frontières sont purement administratives, ce qui rend complexe l'accès aux services publics pour les citoyens. Par exemple, les centres de loisirs du mercredi sont gérés par la Communauté de communes, alors que les accueils périscolaires sont de compétence communale. Par ailleurs, des jeunes (et moins jeunes) de l'ensemble des communes de la CCDH fréquentent le territoire de Dourdan et utilisent nos équipements et services publics, peu importe les compétences institutionnelles. Il y a une vie à l'échelle du bassin de population qui dépasse les frontières administratives.

La question est de savoir si on pense « institution » ou si on raisonne du point de vue des habitants ?

On pourrait imaginer une permanence croisée CCDH / Ville ou même un point d'accueil commun « service public », y compris qui serait capable de renseigner sur les aides et politiques du Conseil départemental et régional.

→ **Point d'accueil unique de service public / Maison de service public ?**

- **Associations**

Pour les associations, il serait utile de disposer d'une assistance juridique, pour aider au montage des associations et ensuite pour aider aux diverses démarches : monter des dossiers de subventions par exemple, fonction RH... Le Département propose déjà des aides, mais c'est souvent à Evry, à 1h en voiture, complexe de s'y rendre. On pourrait monter et accueillir localement des formations / journées à destination des associations.

Il manquerait également un lieu pour se rencontrer. Est abordé aussi le besoin de salles supplémentaires pour les associations et aussi d'une salle pour des réunions associatives (pas pour des activités).

Il pourrait être intéressant de dématérialiser certaines procédures pour les associations, par exemple la gestion / réservation de salles. De même, le guide des associations pourrait figurer sur le site internet de la ville, non pas en PDF figé, mais en PDF interactif, ce qui permettrait de faire des recherches et d'avoir des liens vers le site de chaque association. Voire d'offrir un site et/ou une page dédiée par association. Mais cette mesure pose débat, car il existe une grande diversité d'associations, de taille et d'historique très divers, avec des générations de bénévoles différentes. Il faut veiller à ne pas laisser de côté certaines associations face aux évolutions numériques.

32

→ **Associations : besoin d'une assistance juridique, de formations à proximité**

→ **Besoin de salles associatives supplémentaires, d'un lieu de rencontre et d'une salle de réunion (Maison des associations ?)**

→ **Dématérialiser certaines procédures (type réservations de salles)**

- **Améliorer la communication**

Les participants notent un très bon niveau de communication pour une ville de 10 000 habitants (présence sur les réseaux sociaux, site internet, journal... et réactivité aux événements).

Un panneau d'affichage lumineux en centre-ville (près des halles ?) pourrait aider à améliorer et à dynamiser encore l'information des citoyens sur les très nombreux événements de la ville.

→ **Panneau d'affichage lumineux en centre-ville**

- **Accès aux nouvelles technologies**

Les personnes âgées peuvent avoir besoin d'être accompagnées et formées pour se servir des outils numériques et accéder à internet. Il est mentionné une nouvelle action du CCAS pour aider les seniors à utiliser des tablettes, ainsi que l'espace numérique (au PIJ), ouvert le lundi pour tous, mais également la médiathèque (vérifier le fonctionnement du wifi ?).

Le portail famille a été développé ces dernières années, c'est une très bonne chose. Il faut continuer dans ce sens, mais poursuivre l'accompagnement des familles à l'utilisation de ces outils.

→ **Formation des personnes âgées aux nouvelles technologies et des familles à l'usage du portail famille**

- **Économies d'énergies**

Les commerces pourraient envisager d'éteindre leurs vitrines la nuit.

→ **Eteindre la nuit les vitrines, mais aussi certains points lumineux de l'éclairage public.**

- **Equipements**

Il est noté que la Médiathèque a besoin d'une réhabilitation. Autres équipements nécessaires : crèches, gymnase.

Concernant la passerelle SNCF : elle se dégrade et des travaux de rénovation sont à programmer. Quand auront lieu les travaux de l'ascenseur de la gare ? Cela fait plus de 3 ans qu'il n'est pas en service et cela pénalise fortement les usagers, notamment ceux qui sont en situation de handicap physique.

- **Transports**

« Il faut savoir grandir sans gigantisme et sans perdre son âme », en faisant évoluer les infrastructures. Comment faire évoluer la ville par rapport aux problématiques de stationnement. Paradoxe : nous luttons actuellement pour ne pas fermer des classes.

Il faudrait demander à Ile-de-France Mobilités (STIF) des bus plus propres et plus adaptés en terme de taille.

Nous pourrions utilement implanter des bornes électriques : où et pour quel usage ? Gratuit ou payant ? Près de la gare et pour les habitants d'immeubles.

Nécessité d'installer des parcs à vélos. La ville pourrait également acheter des vélos ou trottinettes électriques pour le déplacement plus propre de ses agents intra-muros.

Réfléchir à comment on se déplace, y compris sur le territoire de la CCDH, avec des itinéraires cyclables intervillages. Un projet est en cours pour déployer sur 3 ans (plan triennal 2019-2021) des aménagements de pistes cyclables sur Dourdan, en lien avec l'association Graines de Colibri. Il est mentionné que la piste cyclable qui va du stade à la gendarmerie est actuellement très dégradée.

La question est également abordée des places de stationnement insuffisantes. Il est remarqué que des habitants y compris du département de l'Eure et Loire viennent stationner sur Dourdan, à la gare et au parking de Longvilliers pour prendre les transports en commun. Il y a aussi un effet « péage ». Les participants du groupe de travaillent estiment qu'une aire de co-voiturage n'est pas un projet nécessairement prioritaire.

Il faudrait mieux connaître les déplacements des Dourdannais, disposer d'une étude / photographie des déplacements : où ils se rendent, sur quels créneaux pour savoir quelle attractivité Dourdan déploie ? Dourdan n'apparaît pas comme une ville dortoir : il existe de multiples activités et services sur la ville, qui favorisent une vie sociale et culturelle diversifiée. A ce propos, les participants se posent la question du taux de chômage sur la ville. Il est indiqué par ailleurs, qu'il existe déjà un forum emploi jeunesse, animé par le service jeunesse en partenariat avec Pôle Emploi.

- **Demander la mise en circulation de bus plus propres et plus petits**
- **Installer des bornes électriques et des parcs à vélos pour des déplacements doux et favoriser l'intermodalité des transports.**
- **Achat de vélos ou trottinettes électriques pour les déplacements intra-muros des agents communaux**
- **Continuer à déployer un plan triennal de pistes cyclables, y compris entre les villages**

- **Déchets**

Des bacs de compostage pourraient être distribués gratuitement aux habitants. Et il pourrait y en avoir d'installés dans les quartiers pour les habitants de logements + à la déchetterie ? Il serait intéressant de développer l'initiative du SIREDOM et de quelques villes d'offrir des poules. Les habitants pourraient apporter leurs déchets et récupérer en échange du compost, par exemple pour les jardins familiaux.

Les serres municipales sont à visiter : il existe un véritable savoir-faire sur la ville. La ville pourrait davantage récupérer l'eau de pluie pour moins arroser. Des techniques à développer, telles que le paillage ou la permaculture, permettent également un arrosage plus limité.

Mégots : il s'agit d'éducation citoyenne. Plus de 3 kg ont été ramassés à 10 personnes lors de la 2^{ème} journée citoyenne. Il existe 250 poubelles sur la ville, mais elles ne sont bizarrement pas suffisamment visible et sans cendrier. Revoir l'implantation des poubelles ? En ajouter là où il en manque ? Ajouter des cendriers, notamment devant les banques et agences immobilières ? Cela concerne les commerçants du centre-ville, qui pourraient a minima tous mettre un petit seau de sable devant leur boutique. Il faudrait aussi envisager des mesures coercitives avec l'instauration d'une amende.

Il faudrait envisager un travail dans les écoles, avec la création d'affiche, ce qui s'est par exemple fait à Regnard. Les enfants ont demandé aux parents de ne plus fumer devant l'école pour les protéger, mais cela n'a pas tenu longtemps.

Il pourrait être envisagé également d'interdire de fumer dans les parcs publics, comme celui de Lejars Rouillon.

- **Composteurs gratuits, pour tous dans les quartiers. Ou bien système collectif, avec échange déchets / compost pour les jardins familiaux ?**
- **Récupérer l'eau de pluie et développer des techniques limitant l'arrosage**
- **Éducation à la citoyenneté, sensibilisation à ne pas jeter les mégots, y compris pour les commerçants du centre-ville, envisager des mesures plus drastiques : une amende**
- **Revoir les implantations de poubelles et ajouter des cendriers**

→ Interdire de fumer dans les parcs publics**• Citoyenneté**

Journées citoyennes : La ville pourrait proposer davantage de chantiers municipaux, en plus des propositions citoyennes, pour contribuer à aider la commune sur des actions utiles déjà repérées par les services municipaux. Par ailleurs, le constat est fait que des citoyens ont envie de s'investir et de participer, mais n'ont pas forcément une idée précise de chantier. Et ce sont souvent les mêmes que l'on croise.

Intergénérationnel : Les plus âgés pourraient contribuer à faire vivre les BDC dans les écoles, qui pourraient inversement venir dans les EHPAD pour jouer à des jeux de société avec leurs aînés. Des goûters intergénérationnels pourraient être organisés. Les chocolats de fin d'année pour les personnes âgées pourraient être distribués par les enfants des écoles.

→ Proposer des chantiers communaux lors des journées citoyennes

→ Favoriser les actions intergénérationnelles comme l'implication des aînés dans les BCD des écoles, des goûters ou des animations dans les EHPAD ou à l'occasion des fêtes de fin d'année

• Loisirs

Proposition d'accueillir des structures de loisirs, du type bowling, pour offrir davantage de lieux conviviaux, pour sortir en famille et pour la jeunesse (qui pourraient également conforter l'emploi). Il manque des lieux ouverts après 21h (à part le Macdo).

Street workout – Ateliers de musculation de rue : ce projet qui vient de voir le jour a été conçu de manière à pouvoir être utilisé par tous. Il faudra envisager de l'améliorer dans le futur, avec de nouveaux agrès.

→ Accueillir des structures privées de loisirs, type bowling et ouvrir des lieux conviviaux pour se retrouver le soir

• Sport et santé

Constat qu'il manque toujours des médecins, malgré le projet utile de Maison de Santé. Il est proposé de développer un projet de santé par le sport, via le réseau Sport Santé. Les médecins peuvent prescrire des ordonnances pour faire du sport adapté, des activités qui permettent de redonner de la qualité de vie, un mieux-être physique et le moral. Cela favorise la prévention, mais peut également contribuer à accompagner la rémission. Problématique du financement et de structurer le référencement des offres (aiguillage). 65 collectivités sont déjà engagées à travers 96 dispositifs. Possibilité de développer des coupons sport. Cela peut aussi passer par des éducateurs sportifs de la ville, des animateurs, pour des activités physiques. Des associations pratiquent déjà ce type d'activités, par exemple la gym cancer, avec le comité. Voir quelles peuvent être les prises en charge (affections de longue durée ?) et les financements, par exemple via le CNDS.

Il y aurait également la possibilité de lancer un appel à projet annuel pour les associations, avec une thématique sport et santé. Voir la commune de Strasbourg sur ce sujet du sport et de la santé, qui est souvent citée en exemple.

Il faudrait afficher plus clairement la liste des défibrillateurs disponibles sur la ville.

Une piste d'athlétisme en résine (type tartan) constituerait une nette amélioration pour la pratique sportive.

→ **Projet de santé par le sport : prescription médicale, réseau ville sport et santé, coupons sports, éducateurs sportifs...**

→ **Lancer un appel à projets sur le sport et la santé**

→ **Mieux diffuser le plan des défibrillateurs disponibles**

PROCHAINE REUNION FIXEE LE 4 JUILLET A 20H

3ème réunion**Agenda 2030**
Groupe 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4 juillet 2019**Participants :**

- Fabrice BARON,
- Cécile BELIN,
- Patricia LAURENT, Les fées du fils
- Marie WIERINK, Gymnastique volontaire
- Secrétaire/animateur : Laure IZAMBARD

Objet de la réunion :

Détailler et hiérarchiser les propositions d'actions du groupe.

Thèmes abordés :

- Démocratie participative,
- Gestion de l'espace documents d'urbanisme,
- Ressources humaines et emplois locaux,
- Développement des services de santé,
- Maintien et développement des services au public,
- Implication dans le tissu intercommunal.

Discussion :

37

Les différentes propositions d'actions évoquées lors de la précédente réunion du 5 juin sont à nouveau discutées par les participants présents, dans la perspective de les hiérarchiser.

Ainsi, les participants retiennent, par ordre de priorité, les propositions suivantes :

1- La santé

- ✓ Engager une réflexion pour améliorer l'attractivité de la commune auprès des professionnels de la santé :
 - Quelles sont les pratiques des communes confrontées à cette problématique ?
 - Etudier la possibilité de salarier des médecins.
- ✓ La santé par le sport :
 - Soutenir le sport sur ordonnance qui permet aux médecins de prescrire aux personnes atteintes d'une affection de longue durée une activité physique adaptée et encadrée.
 - Réaliser un état des lieux des pratiques existantes sur la Commune et identifier les associations qui adhèrent déjà à ce dispositif ou qui pourraient être intéressées,
 - Soutenir et impulser la santé par le sport auprès différents acteurs (médecins, associations, habitants) en, par exemple, lançant un appel à projets auprès associations, en menant des campagnes d'informations, etc.
- ✓ Soutenir activement les associations qui proposent activités handisport ou qui souhaitent les développer.
- ✓ Communiquer auprès de la population les lieux de localisation des défibrillateurs et sur leur mode d'emploi.

2- Les animations

- ✓ Développer certaines animations à l'échelle des quartiers et éviter que toutes les animations ou implantation d'équipements de loisirs soient localisées dans le centre-ville de la commune.
- ✓ Proposer des évènements interquartiers (par exemple, des olympiades des quartiers).
- ✓ Dédier un animateur à la zone de street work out pour des démonstrations sur les équipements (association No Joke ?).
- ✓ Soutenir la fête des voisins en accentuant la communication sur cet évènement.

3- La mobilité

- ✓ Réfléchir à un circuit de pistes cyclables (rocade, possibilité de mener cette réflexion avec les villages les plus proches de Dourdan).
- ✓ Etablir un plan de circulation douce sur la Commune.
- ✓ Créer des espaces de stationnement de vélos (station Veligo à proximité de la gare ?)

4- Les associations

- ✓ Fonder une maison des associations :
 - Organiser une permanence tenue par les associations,
 - Réserver une salle commune pour des ateliers, des réunions, des AG, etc. et privilégier les petites associations avec peu de moyens, ce qui libérerait également de grandes salles communales actuellement occupées par ces petites associations,
 - Gestion communale (centrale de réservation) de cette maison des associations.
- ✓ Réfléchir aux moyens permettant de favoriser les échanges avec les associations ?
- ✓ Etablir un guide des associations interactif.

5- Réduire/supprimer la fracture numérique

6- Eclairage public

PROCHAINE REUNION FIXEE LE 12/09/2019

Groupe5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

1^{ère} réunion

Agenda 2030

Groupe 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables Jeudi 16 mai 2019

Présents : Pierre DUCOLONER, Bertrand TASSEL, Philippe DAGUENET, Alexandre TANGUY

Absents excusés : Virginie MIJOLE

Absent : Benoît PENOT, Virginie, RODRIGUEZ

Administratifs : David CASSINARI, Karine JOIRIS

Rapporteur du groupe : Alexandre TANGUY

Secrétaire : Karine JOIRIS

1. Accueil et présentation

David CASSINARI, directeur général des services de la commune, ouvre la séance et présente l'ordre du jour. Chaque participant du groupe est invité à se présenter.

Il est précisé que chacun doit pouvoir s'exprimer dans de bonnes conditions, dans le respect du temps de parole de chacun, et que le groupe doit échanger prioritairement sur la thématique du groupe, à savoir « Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables ».

Les thèmes susceptibles d'être abordés sont les suivants :

- Activités agricoles et forestières,
- Politique d'accueil et de maintien des entreprises,
- Politique d'accueil et de maintien des commerces,
- Politique d'accueil et de maintien de l'artisanat,
- Valorisation économique du tourisme,
- Intégration de l'environnement dans les marchés publics.

2. Présentation succincte du programme de la soirée

La démarche Agenda 2030 sera tout d'abord rappelée.

Il est proposé au groupe d'organiser le temps de parole en deux temps :

- Une première partie pour établir un constat local des forces et faiblesses de Dourdan, du point de vue des citoyens,
- Une seconde partie d'échanges sur nos idées d'actions pour le futur : il s'agit d'imaginer, de rêver Dourdan demain !

La démarche se veut participative. Chacun est invité à s'exprimer librement, dans un respect mutuel des idées des uns et des autres.

Anthony TANGUY est volontaire pour être le rapporteur du groupe.

3. Rappel de la démarche Agenda 2030 à Dourdan

La commune de Dourdan a souhaité s'inscrire dans le cadre de l'AGENDA 2030 qui fait suite à l'Agenda 2021. La démarche a été validée par le conseil municipal à l'unanimité dans sa séance du 22 février 2019.

L'Agenda 2021 était un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle en matière de développement durable assis sur 3 piliers : environnement, social et économique.

En 2015, l'ONU a adopté un programme de développement durable à l'horizon 2030 avec 17 objectifs de développement durable répartis en 5 finalités, qui constituent les 5 groupes de travail constitués sur la commune.

Dourdan se fait accompagner dans sa démarche par l'association Notre Village, créée en 1992.

Une première réunion plénière de lancement de la démarche s'est tenue le 17 avril 2019. L'association est ensuite venue 2 jours sur la commune afin de procéder à un audit des forces et faiblesses de la commune (environ 700 critères ont été examinés). Ce rapport d'audit sera normalement disponible d'ici la fin mai. Il sera présenté aux groupes de travail lors de leur prochaine réunion.

La réunion de ces 5 groupes de travail est une nouvelle étape dans l'élaboration de cet Agenda 2030 pour la commune. Il est demandé à ces groupes de réfléchir aux actions qui pourraient être mise en œuvre à Dourdan dans les années à venir. Ces groupes sont constitués de personnes volontaires qui se sont inscrites pour participer à cette réflexion collective.

L'objectif est que chaque groupe puisse proposer 5 à 10 actions de l'issue des 3 réunions prévues (pour le groupe 5, les 16 mai, 7 juin et 1^{er} juillet).

Au cours de l'été et à la rentrée, des fiches actions seront rédigées par les services municipaux sur la base des travaux des groupes, qui seront hiérarchisés en grands objectifs. La restitution de l'ensemble de ces objectifs sera faite courant septembre lors d'une réunion rassemblant les 5 groupes.

Il reviendra alors aux élus et au conseil municipal de voter l'Agenda 2030 de la commune de Dourdan, agenda qui aura été élaborée de façon participative avec l'ensemble des citoyens qui auront souhaité s'impliquer dans la démarche.

Suite à une intervention de M. DUCOLONER, il est demandé que les conclusions de l'intervention du manager du centre-ville qui est intervenu il y a 2 ou 3 ans soient communiquées aux membres du groupe 5.

4. Temps d'échanges sur le diagnostic du territoire : forces et faiblesses de Dourdan

Des posts-its sont distribués à chacun des membres du groupe afin qu'ils puissent noter ce qu'ils considèrent être des forces pour Dourdan et ce qu'ils considèrent être des faiblesses.

Sont relevées comme forces pour Dourdan :

- Une grande diversité de secteurs économiques, avec présence de petits commerçants, d'artisans, de micro-entreprises, d'entreprises, mais aussi une grande diversité dans l'offre des commerces présents,
- Une proximité géographique de ces secteurs économiques,
- Un commerce de centre-ville vivant et un marché de qualité,
- Une présence assez forte de l'artisanat,
- La desserte de la ville par des transports en commun (RER, bus...),
- La forêt,
- L'agriculture, avec une présence forte de l'agriculture biologique sur le territoire de la CCDH (plus grande superficie en agriculture biologique d'Ile-de-France avec environ 350 hectares), avec une clientèle présente via les AMAP, les écoles..., à soutenir, encourager les actions en faveur de l'agro-écologie,
- Le tourisme, avec un potentiel encore à développer en partenariat avec le Département : office de tourisme qui s'est professionnalisé, le château avec son extension et la nouvelle muséographie, un patrimoine historique important, le camping, le cinéma, le centre culturel, la fête médiévale, la foire Ventôse...
- Un cadre de vie agréable, qualité de vie,
- Le partenariat avec le Parc naturel de la Vallée de Chevreuse à préserver/développer

41

Sont relevées comme faiblesses pour Dourdan :

- Difficultés de circulation et d'accessibilité des différents secteurs d'activités (centre-ville, la Gaudrée...),
- Un manque de vie du centre-ville, plus de choses à faire pour animer le centre-ville,
- Trop de diversité géographique dans les pôles d'événements (par exemple, la salle des fêtes très éloignée du centre-ville), difficultés pour se déplacer d'un endroit à un autre,
- Absence de maraîcher,
- Dourdan n'est pas connu, manque de visibilité, de la ville mais aussi de la CCDH pas d'identité claire,
- Faiblesse de la capacité d'accueil en matière d'hébergement,
- Pas de pépinière d'entreprises, de lieux de co-working, d'hôtel d'entreprises, imaginer un pôle de ce type à proximité de la SNCF et de ses friches,
- Cherté des loyers pour les commerces en centre-ville,
- Pas assez de communication, de produits dérivés
- Manque de transports urbains,

- Beaucoup de locaux (commerces de centre-ville, mais aussi entreprises dans les zones d'activités) à l'abandon, non occupés, sentiment d'un potentiel non exploité,
- Manque de commerces d'accueil les WE pour retenir les visiteurs sur Dourdan, et notamment de commerces de bouche de qualité,
- Place du marché à revoir pour la mettre plus en valeur,
- Centre-ville encombré par les voitures,
- Réflexion à mener sur la fête Médiévale (faut-il la développer ? Faire venir plus de monde ?), sur la foire Ventôse (sans le vide grenier, y aurait-il autant de monde ?),
- Pas assez de liens avec la CCDH, les entreprises,
- Des zones d'activités pas assez attractives, et à l'inverse des centres commerciaux qui se multiplient autour de Dourdan (Etampes, Rambouillet...),

5. Temps d'échanges sur des idées d'actions pour le futur : rêvons ensemble Dourdan demain !

De nouveaux posts-its sont distribués à chacun des membres du groupe afin qu'ils puissent noter des idées d'actions à mettre en œuvre dans les années à venir à Dourdan.

- Développer, encourager et soutenir une filière bois : bois ressource
- Proposer une cantine centrale bio pour les écoles et autres clients potentiels (collèges, entreprises et services publics ?) avec à l'appui une légumerie, encourager les producteurs locaux et bio, en préalable faciliter l'installation de maraîchers en bio sur le territoire communal,
- Faire appel à un manager de centre-ville : pour Dourdan et la CCDH afin de travailler sur les thématiques de développement du tourisme, mais aussi sur le commerce, l'artisanat, les zones d'activités,
- Etre acteur d'une monnaie locale, type La Racine (qui se développe sur le PNR) afin de créer du lien entre les citoyens, les commerçants, les artisans, les entreprises locales, s'appuyer sur l'association des commerçants et le GEHU de la CCDH pour tester l'intérêt des commerçants, artisans et entrepreneurs locaux et leur souhait de s'impliquer dans une telle démarche, impliquer la commune dans la démarche, le CCAS,
- Faire de la maison forestière une maison de la nature/forêt, un point de départ/passage de randonnées pédestres/cyclistes/trail/courses d'orientation,
- Créer une opération programmée d'amélioration de l'habitat pour tout le patrimoine datant d'avant 1970 avec pour objectif de réhabiliter tout le patrimoine,
- Marché de producteurs locaux à intervalle régulier,
- Accrobranche /camping dans les arbres,
- Valorisation des déchets du bâtiment : perspective d'épuisement des réserves de sable d'ici 30 ans. Nécessité de prévoir de recycler les déchets minéraux (cailloux, béton, ciment, parpaings...) et des zones de stockage. Prévoir une extension de la déchetterie.
- Une boutique à l'essai, un local commercial pourrait être mis à disposition de façon éphémère (pour une occasion, une fête particulière type Noël), soit sur une durée déterminée à l'avance afin de permettre à une personne désireuse de se lancer dans le commerce de tester son concept, de s'assurer de la viabilité de son projet,

- Valoriser le savoir-faire des agents communaux des serres municipales,
- Développer un écoquartier en intégrant les serres de la commune et les jardins familiaux,
- Développer des jardins partagés, imaginer des ronds-points/massifs à manger
- Intégration de clauses environnementales et sociales dans les marchés publics,
- Nécessité d'intégrer la notion de développement durable dans tous les projets communaux,
- Facilitateur pour monter et aider les porteurs de projets,
- Dédier une part des subventions de la commune pour des projets innovants dans le développement économique durable

6. Conclusion

Au cours de la prochaine réunion, l'audit de l'association Notre Village sera présenté au groupe de travail. Des exemples de ce qui peut se faire dans d'autres collectivités pourront aussi être exposés. Les échanges se poursuivront afin de faire émerger d'autres objectifs, d'autres projets.

Une hiérarchisation des projets pourra commencer à être étudiée par le groupe : lesquels de ces projets semblent les plus importants à mener à bien ? Dans quel délai ?

Les dates des prochaines réunions sont les suivantes : 7 juin et 1^{er} juillet.

43

L'horaire semblant convenir aux participants de cette première réunion, les prochaines seront donc elles aussi prévues à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de travail du groupe N°5 de l'Agenda 2030 de la commune de Dourdan est levée à 22h35.

2ème réunion**Agenda 2030**
Groupe 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production
et de consommation responsables
Vendredi 07 juin 2019

Présents : Virginie MIJOULE, Benoît PANOT, Bertrand TASSEL, Philippe DAGUENET, Alexandre TANGUY, Thérèse GILBERT

Absents excusés : -

Absent : Pierre DUCOLONER, Virginie RODRIGUEZ

Administratif : Karine JOIRIS

Rapporteur du groupe : Alexandre TANGUY

Secrétaire : Karine JOIRIS

7. Accueil et présentation

Trois personnes n'étant pas présentes lors de la première réunion du groupe, un nouveau tour de table est fait afin que chacun puisse se présenter.

L'ordre du jour est le suivant :

- approbation du compte-rendu de la première réunion,
- présentation de la pré-étude diagnostic Agenda 2030 de la commune réalisée par l'Association Notre Village,
- temps d'échanges sur des idées d'actions pour le futur : suite et approfondissement.

8. Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 mai

Le compte-rendu est approuvé avec une correction sur le prénom de M. TANGUY.

Les personnes excusées lors de la première réunion ont bien reçu ce document. M. TANGUY l'a reçu en tant que rapporteur du groupe, mais pas lors de sa diffusion à l'ensemble des membres du groupe. Vérifier qu'il est bien inscrit sur la liste des membres du groupe de travail n°5.

9. Présentation de la pré-étude diagnostic Agenda 2030 de la commune de Dourdan

Cette pré-étude a été réalisée par l'Association Notre Village qui accompagne la commune dans cette démarche Agenda 2030.

Les 16 et 17 avril derniers, l'Association est venue à Dourdan pour récolter des données sur plus de 700 critères en lien avec les 5 finalités du ministère afin d'établir un état des lieux précis du territoire. Des visites (bâtiments communaux, emplacements de futurs projets...) ont été organisées afin de compléter cette collecte d'informations.

Ce rapport est un document de travail qui n'a pas encore été communiqué aux membres du conseil municipal. En conséquence, il ne sera pas diffusé dans son intégralité pour le moment. D'autant qu'il est encore susceptible d'être complété/corrigé.

L'étude reprend les 5 thématiques d'Agenda 2030, à savoir :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- Epanouissement de tous les êtres humains,
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

Pour chacun de ces thèmes, l'étude présente les forces et les faiblesses de la commune. Puis elle indique les projets et orientations de la commune ainsi que les critères discriminants qu'il conviendrait de traiter en priorité.

4- Temps d'échanges sur des idées d'actions pour le futur : suite et approfondissement

Les membres du groupe sont intervenus pour échanger librement au fur et à mesure de la présentation du rapport de l'Association.

Les idées ainsi émises ont complété celles qui avaient émergées lors de la première réunion.

45

Mesures à destination des commerces, artisans, producteurs locaux :

- Imaginer un espace de co-working,
- Prévoir une boutique réservée aux producteurs locaux – Drive fermier
- Prévoir des lots dans les marchés réservés aux artisans/commerçants locaux,
- Accompagner les artisans et commerçants (marchés, Chorus, logiciels...)
- Développer les vocations. Service pour permettre aux gens de se lancer (facilitateur),
- Attirer les artisans sur le territoire en leur offrant des conditions d'accueil favorables, existence d'un noyau près de l'atelier de fonderie à développer
- Surtaxer les locaux commerciaux vides,
- Promouvoir les activités locales : artisans, commerçants, producteurs...
- Chantiers participatifs à destination des personnes du territoire dans un objectif de formations à des métiers d'art, d'artisanat afin qu'ils s'installent ensuite sur le territoire,
- La NEF - Nouvelle Economie Fraternelle – (adossée au Crédit coopératif) collabore avec les monnaies locales afin de favoriser des initiatives économiques alternatives en circuit court. Elle s'engage à financer les projets du territoire de la monnaie locale

Mesures destinées à rendre la ville de Dourdan plus attractive, plus visible :

- Potentiel de chantier participatif avec le jardin rue Jubé de la Pérelle – Les conditions de mise à disposition du jardin ne sont pas optimales, à revoir,
- La Foire Ventôse n'est plus que l'ombre d'elle-même, réflexion nécessaire pour imaginer autre chose : producteurs et artisans locaux, question des droits de place, retour aux sources (foire aux bestiaux), les exposants dans le format actuel ne correspondent plus aux besoins/attentes,
- Réflexion à mener en parallèle sur la St Félicien, le marché des potiers,
- Solliciter des subventions européennes, demander l'appui du PNR pour cela,
- Marché de Noël. Pour quel type de produits ? Producteurs locaux
- Nécessité de se réapproprier les événements, de leur redonner du sens en passant par les producteurs locaux,
- Mise en valeur systématique lors de tous les événements des artisans, producteurs locaux, création d'un réseau afin d'assurer une visibilité pour ces commerçants mais aussi pour la ville,
- Villages des artisans, surtout en Province. Pourquoi pas en région parisienne ? Dourdan ville royale, cité médiévale, ville de potiers mais aussi **village/ville des artisans**,

Mesures destinées à développer le tourisme sur Dourdan :

- Escape Game. Permanents ou éphémères ?
- Accrobranche
- Partenariat avec Guedelon
- Développement du tourisme par une meilleure signalétique, le développement de chemins de randonnées, des circulations douces avec location de vélos,
- Aménagement de la maison forestière. Et pourquoi pas en chantier participatif ? Aménagement à destination du tourisme, des randonneurs. Maison de la nature, d'interprétation de la faune et de la flore. Mise en avant de la forêt de Dourdan
- Logo de la ville. Il manque la fleur de Lys (Dourdan ville royale) et les poteries (Dourdan ville de potiers et donc d'artisans !). Participerait à la visibilité de la ville.

10. Conclusion

Une brève relecture des idées qui avaient été émises lors de la première réunion est faite. Des thématiques semblent se dégager.

Les participants du groupe sont invités à réfléchir pour la prochaine réunion aux idées qui leur sembleraient les plus importantes, celles qu'ils souhaiteraient voir mises en œuvre par la commune. Des exemples d'actions entreprises par d'autres communes dans le cadre d'Agenda 2021 ou Agenda 2030 sont communiqués aux membres du groupe.

Des idées sont avancées pour faciliter le choix par le groupe des idées à retenir : méthode de scoring (nombre de points attribués à chaque idée), méthode pyramidale (plusieurs idées sont attribuées à un groupe qui après échanges, argumentations doit éliminer une de ces idées avant qu'on ne les redistribue pour procéder à une nouvelle élimination...).

La prochaine réunion aura lieu le 1^{er} juillet à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de travail du groupe N°5 de l'Agenda 2030 de la commune de Dourdan est levée à 22h40.

3ème réunion

Agenda 2030
**Groupe 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production
et de consommation responsables**
Lundi 01 juillet 2019

Présents : Virginie MIJOULE, Benoît PANOT, Bertrand TASSEL, Philippe DAGUENET, Alexandre TANGUY, Thérèse GILBERT, Pierre DUCOLONER, Nessa DAVRAIN

Absents excusés : -

Absent : Virginie RODRIGUEZ

Rapporteur du groupe : Alexandre TANGUY

Secrétaire : Claire PIEDALLU

11. Accueil et présentation

L'ordre du jour est le suivant :

- approbation du compte-rendu de la première réunion,
- temps d'échanges sur le regroupement des idées d'actions
- priorisation des idées

12. Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 juin

Le compte-rendu est approuvé. Les participants regrettent de ne pas avoir eu le compte-rendu de la dernière réunion plus tôt.

13. Temps d'échanges sur le regroupement des idées d'actions

Les membres du groupe sont intervenus pour échanger librement sur les idées émises lors de la dernière réunion et procéder au regroupement de celles-ci.

Afin d'en faciliter la lecture, Monsieur PANOT se propose de faire un tableau sur Xls

14. Priorisation des idées retenues

Les membres du groupe décident d'adopter la méthode de scoring pour faciliter le choix des actions.

Les résultats sont les suivants :

Idée	nombre de points
<p>Développement des filières courtes, locales et écoresponsables Développer les vocations. Service pour permettre aux gens de se lancer (facilitateur), Attirer les artisans sur le territoire en leur offrant des conditions d'accueil favorables, existence d'un noyau près de l'atelier de fonderie à développer Promouvoir les activités locales : artisans, commerçants, producteurs... Prévoir une boutique réservée aux producteurs locaux – Drive fermier - Filière courtes Mise en valeur systématique lors de tous les évènements des artisans, producteurs locaux, création d'un réseau afin d'assurer une visibilité pour ces commerçants mais aussi pour la ville, Accompagner les artisans et commerçants (marchés, Chorus, logiciels...) Prévoir des lots dans les marchés réservés aux artisans/commerçants locaux,</p>	17
<p>Économie et monnaie locale La NEF - Nouvelle Economie Fraternelle – (adossée au Crédit coopératif) collabore avec les monnaies locales afin de favoriser des initiatives économiques alternatives en circuit court. Elle s'engage à financer les projets du territoire de la monnaie locale, Une boutique à l'essai, local commercial mis à disposition de façon éphémère afin de permettre à une personne de tester son concept, de s'assurer de la viabilité de son projet</p>	10
<p>Se réappropriier les évènements, leur redonner du sens en passant par les producteurs locaux Foire Ventôse-réflexion nécessaire pour imaginer autre chose : producteurs et artisans locaux, question des droits de place, retour aux sources (=foire aux bestiaux), Réflexion à mener en parallèle sur la St Félicien, le marché des potiers, Marché de Noël. Pour quel type de produits ? Producteurs locaux</p>	10
<p>Imaginer un espace de travail partagé Co-working, pépinière d'entreprises, écoresponsables et durables</p>	9
<p>Développement du tourisme Meilleure signalétique, le développement de chemins de randonnées, des circulations douces avec location de vélos, Aménagement de la maison forestière. Et pourquoi pas en chantier participatif ? Aménagement à destination du tourisme, des randonneurs. Maison de la nature, d'interprétation de la faune et de la flore. Mise en avant de la forêt de Dourdan, Escape Game. Permanents ou éphémères ? Accrobranche</p>	9

Développer et promouvoir les chantiers participatifs À destination des personnes du territoire dans un objectif de formations à des métiers d'art, d'artisanat afin qu'ils s'installent ensuite sur le territoire, Potentiel de chantier participatif avec le jardin rue Jubé de la Pérelle – Les conditions de mise à disposition du jardin ne sont pas optimales, à revoir, Partenariat avec Guedelon, le PNR, les associations locales	8
Village des artisans Existe en Province. Pourquoi pas en région parisienne ? Dourdan ville royale, cité médiévale, ville de potiers mais aussi village/ville des artisans,	5
Surtaxer les locaux commerciaux vides (+ qu'aujourd'hui)	1
Solliciter des subventions européennes Demander l'appui du PNR pour cela	1

5 Conclusions :

Il est proposé que ce soit Mr Tanguy qui présente les orientations du groupe lors de la réunion de restitution qui se déroulera le 12 septembre prochain. Certaines personnes se proposent d'accompagner M. Tanguy.

Les membres du groupe souhaiteraient avoir plus d'informations sur le déroulement de cette réunion et bien en amont afin de pouvoir la préparer au mieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de travail du groupe N°5 de l'Agenda 2030 de la commune de Dourdan est levée à 22h00.

Affiche de la réunion publique de lancement de l'Agenda 2030 de Dourdan





CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE
AGENDA
 **2030**

Réunion publique
Mercredi 17 avril
20h
CENTRE CULTUREL

 **Renseignements : Mairie de Dourdan - www.dourdan.fr**

Panneaux pour la Foire Ventôse (L'association Nationale Notre Village et l'Agenda 2030, La démarche)



En juin 2006, une convention de partenariat a été signée entre l'Association Notre Village et la Délégation Interministérielle de l'Ecologie et du Développement Durable reconnaissant l'Association comme experte pour la mise en place d'Agendas 21 pour les collectivités.

Depuis 2006, l'association Notre Village, a accompagné de nombreuses collectivités dans leur projet de Développement Durable au travers d'Agendas 21 locaux.

La procédure de travail est identique pour chaque collectivité mais elle est adaptée en fonction des caractéristiques et spécificités de la commune.



L'Association a souhaité, en 2016, rentrer dans une nouvelle démarche, celle du Projet de Territoire. La transversalité de cette démarche permet d'orienter les actions vers des thématiques variées :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



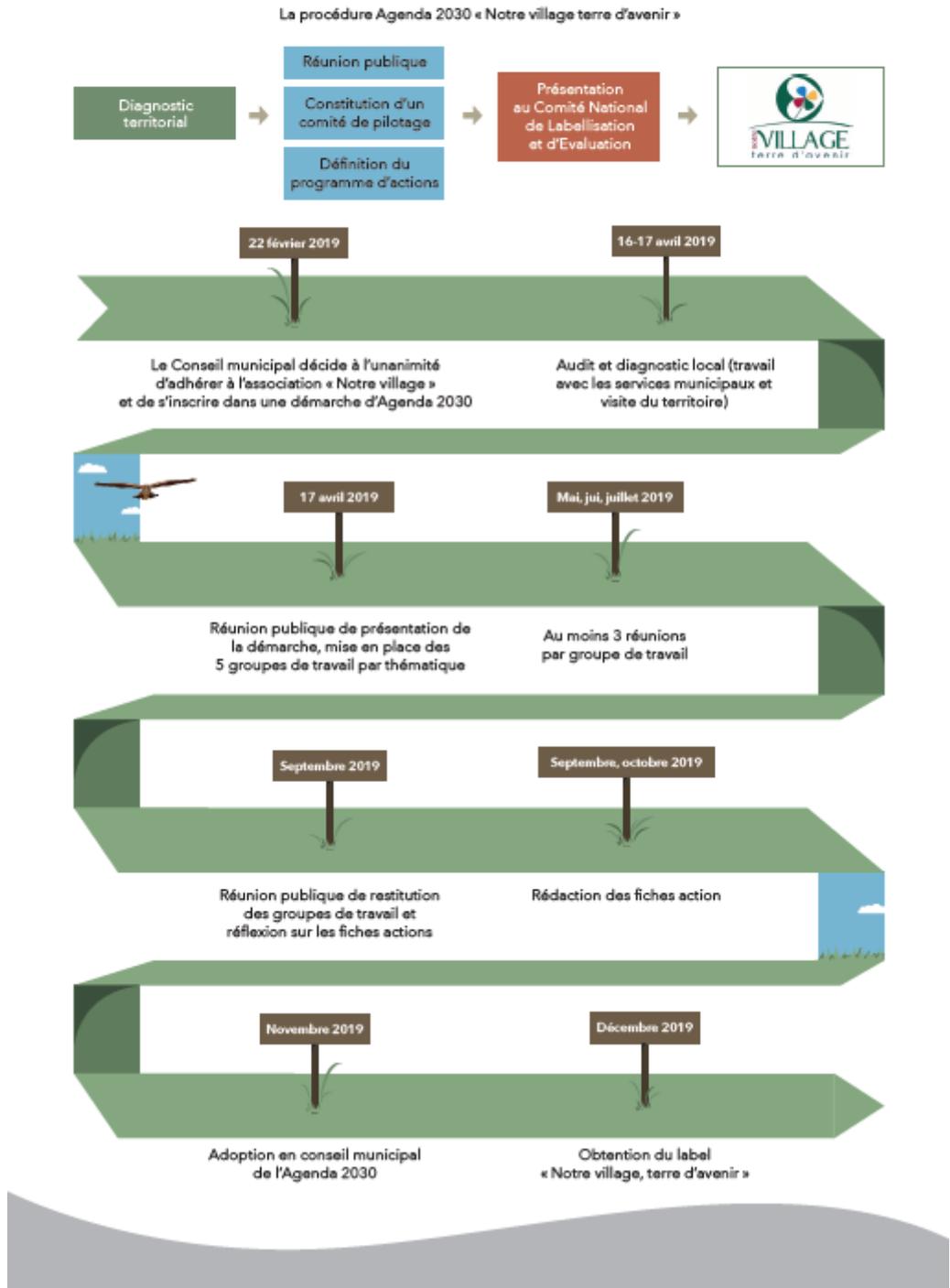
L'association Notre Village a décidé de tout faire pour mettre en œuvre la nouvelle politique internationale où de nouveaux Objectifs de Développement Durables (ODD) ont été créés pour les 15 années à venir :

- 1 Pas de pauvreté
- 2 Faim « zéro »
- 3 Bonne santé et bien-être
- 4 Éducation de qualité
- 5 Egalité entre les sexes
- 6 Eau propre et assainissement
- 7 Énergie propre et d'un coût abordable
- 8 Travail décent et croissance économique
- 9 Industrie, innovation et infrastructure
- 10 Inégalités réduites
- 11 Villes et communautés durables
- 12 Consommation et production responsables
- 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14 Vie aquatique
- 15 Vie terrestre
- 16 Paix, justice et institutions efficaces
- 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

C'est 17 Objectifs de Développement Durable ont été définis au plan mondial pour les 15 années à venir (2015-2030), d'où le nouveau terme Agenda 2030.



02
Agenda 2030, la démarche



Articles du bulletin municipal « A Dourdan » :

N°41 – Avril 2019

à Dourdan

n°41 • AVRIL 2019 Actus, acteurs, actions

N'oubliez pas !
Tous ces articles
et bien d'autres détails sur
www.dourdan.fr



Agenda 2030

Faire fructifier L'élan Local

Déjà très impliquée dans le développement durable, en particulier grâce à la dynamique associative, la Ville souhaite amplifier le mouvement en se dotant d'un agenda 2030, la version modernisée de l'agenda 21. Enjeux sociaux, économiques, environnementaux, tous les Dourdannais sont appelés à donner corps à ce document et ses fiches actions.



Budget 2019

Voirie, écoles et culture
comme priorités **P.10**



Carnaval

Un programme aux
mille couleurs **P. 14**



Festival de la jeunesse

Jeunes talents, spectacle,
nouvelles pratiques **P. 21**

DOSSIER

Plutôt que d'aller vite, la Ville préfère aller loin. C'est pourquoi, elle a décidé de s'appuyer sur l'expérience de l'association Notre Village pour élaborer son agenda 21, qui se nomme désormais agenda 2030. Reconnue comme experte depuis 2006 par la Délégation interministérielle de l'écologie et du Développement durable, elle a déjà accompagné 192 collectivités. Le 22 février, lors du conseil municipal, les élus ont, à l'unanimité, donné le coup d'envoi de cet agenda en autorisant l'adhésion à l'association et en plébiscitant la démarche. Ils officialisent ainsi leur volonté de mettre en place un plan d'actions coordonnées, qui pérennisent les démarches initiées en Ville et ouvrent de nouveaux champs.

Enjeux mondiaux, réponses locales. Les agendas 2030 locaux sont la réponse concrète aux défis environnementaux, sociaux et économiques mondiaux reconnus pour la première fois au Sommet de la terre à Rio de Janeiro en juin 1992 et dont l'urgence est régulièrement rappelée par les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). Selon eux, en 2050, la température aura augmenté de 1,5 °C depuis 1900, 50 % des forêts métropolitaines seront soumises au risque incendie, la sécheresse engendrera un manque de 2 milliards de m³ d'eau. Face à ces enjeux, il faut construire la riposte avec des actions au plus près des réalités du terrain qui partagent un même objectif : concilier développement économique, progrès social et protection de l'environnement. Trois piliers réunis sous le mot générique de Développement durable.

17 objectifs de développement durable au cœur de l'agenda 2030. En 2015, 193 États membres de l'ONU adoptent le programme de développement durable à l'horizon 2030, appelé Agenda 2030. Il ambitionne la transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant la transition vers le développement durable. Les grandes finalités de ce programme, énoncées par le Ministère de la transition écologique et solidaire, sont : la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources, l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations, la dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables. Pour y parvenir, 17 objectifs de développement durable ont été définis. (voir ci-contre)

Être acteur de son développement. Autant d'enjeux qui doivent trouver une déclinaison à l'échelle de la commune, en lien avec le Plan climat air énergie territorial, lancé le 26 février 2019 par la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix. L'élaboration de l'agenda 2030 comprend plusieurs phases qui doivent garantir son efficacité et son caractère très opérationnel. Premier rendez-vous, **mercredi 17 avril à 20 h**, au Centre culturel, pour une réunion d'information sur la démarche et la constitution du comité de pilotage.

Agenda 2030 L'acte 1 est lancé

Engagée dans le développement durable, à travers différentes initiatives, la Ville a décidé d'amplifier son implication en lançant son Agenda 2030, un plan qui formalise les objectifs, les actions, le calendrier... Avec l'association Notre Village, elle entend aujourd'hui cette démarche, qui s'appuie sur un diagnostic du territoire, une large concertation avec tous les acteurs de la commune et un plan d'actions pour 3 ans. Premier rendez-vous : la réunion publique du 17 avril à 20h au centre culturel.



Exemples d'actions Agenda 2030 menées par d'autres collectivités
Ces réalisations poursuivent souvent différents objectifs de développement durable. Il peut s'agir de constructions, comme ci-dessous, d'actions, de sensibilisation...

3 7 9 10 12 13 **Construction de bâtiments basse consommation.** La Ville de Moigny-sur-École a transformé une grange en bâtiment basse consommation d'énergie, avec notamment l'utilisation du chanvre, cultivé et transformé dans le parc naturel. Ce bâtiment accueille un relais médical. **TéléSanté**, le premier du genre en France, inauguré le 12 février dernier.

3 8 9 10 11 12 **Mise en place d'une boutique multiservices et services postaux.** Plusieurs communes se sont lancées dans la création d'une boutique multiservices. C'est le cas de la mairie de Boigneville. Depuis 2007, dans l'ancienne boulangerie, les activités de vente de produits d'épicerie, de dépôt de pains et d'agence postale communale se sont installées. L'arby a un projet partagé avec Bouray.

2 3 5 9 10 **Restaurant scolaire intergénérationnel.** Moigny-sur-École, dans le cadre de la construction d'un bâtiment périscolaire, a souhaité que le restaurant scolaire soit intergénérationnel, en permettant aux personnes âgées de venir s'y restaurer avec les enfants.

1 2 3 7 9 10 13 **Création d'un modèle d'autoconsommation collective : smart village.** A Saint-Léon-sur-Lozère (Borogney), l'objectif est de devenir autosuffisant en électricité (produire sa propre électricité). C'est donc un projet pilote qui est expérimenté avec le syndicat départemental d'énergie de la Dordogne. Pour cela, huit grands bâtiments seront concernés : hangars, stabulations, couverts par des panneaux photovoltaïques.

1 1 3 8 10 11 **Ouverture d'un hôtel de recherche.** La Ville de Roscoff, en lien avec la Communauté de communes du Pays Léonard, a réhabilité une surface de 800 m² pour en faire un centre de recherche, accueillant différentes entreprises spécialisées dans la biotechnologie.

5 9 11 13 **Bureaux partagés.** La Communauté de communes de Saje et Garonne a mis en service un bâtiment comprenant trois bureaux de 10,5 m² à 14,60 m² et un espace commun de 15,0 m² dédiés aux entreprises et à leurs salariés. Ces espaces au plus proche de l'habitat sont des espaces collaboratifs, dans lesquels il est possible de travailler.

3 4 5 10 11 **Création d'un tiers lieu culturel.** Dans le cadre de son Agenda 2030, la Ville de Formes-les-Bains a ouvert l'Escapad culturelle le 2 février 2019. Dans cet espace, des expositions, des ateliers et des animations proposées par les associations et les services de la Ville.

DOSSIER

NOTRE VILLAGE : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Thérèse GILBERT, conseillère municipale, déléguée à l'Environnement et au Développement durable



Pourquoi la Ville entame aujourd'hui l'élaboration de son agenda 2030 ?
 « Face aux enjeux climatiques, les initiatives locales de préservation de l'environnement sont primordiales. L'association Notre Village a contacté les élus, dans le prolongement de la mise en place de l'Agenda 21/2030 dans les communes voisines. Cela correspond à la volonté des élus d'agir dans ce sens. L'association apporte une aide précieuse à la mise en place d'un programme ambitieux d'actions, en permettant un large travail de concertation. »

Où attendez-vous de cette démarche ?
 « Elle comprend 17 objectifs de développement durable tant environnementaux que sociaux et économiques, complémentaires du Plan Climat air eau territorial initié par la Communauté de communes. Nous en attendons de vrais objectifs sur la durée, définis par la rédaction collégiale de fiches actions et l'exécution de ces fiches actions dès 2019. Ce travail facilitera l'entrée des parties boisées et agricoles dans le Parc naturel régional de la vallée de Chevreuse (PNR) à la prochaine étude de son périmètre. »

Quelle place auront les citoyens et les associations dans son élaboration ?
 « L'agenda 2030 est l'affaire de tous. La concertation est la base du projet. De nombreuses actions sont déjà entreprises au niveau associatif et ne demandent qu'à être développées au niveau communal. Des groupes de travail comprenant des habitants, des associations, des acteurs économiques, des représentants du territoire seront constitués lors de la réunion publique du 17 avril à laquelle nous souhaitons une forte participation. Les échanges ultérieurs permettront d'élaborer des fiches actions pour les 3 années à venir. »



D'abord à vocation de sauvegarde du milieu rural, l'association Notre Village évolue en 2006 en prenant le train du Développement durable et de l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de leur agenda 21. 202 agendas 2030 sont ainsi élaborés avec l'association, principalement dans des villes de petite et moyenne taille, moins de 15 000 habitants. 153 d'entre elles ont obtenu le label créé par l'association, dont 50 pour leur 2^e ou 3^e programme. Démontrant ainsi que le Développement durable s'inscrit dans la durée. À proximité, l'association accompagne les villes de Ballancourt-sur-Essonne, Lardy, Bouray-sur-Juine, Milly-la-Forêt, Forges-les-Bains et Les Granges-le-Roi.

Une méthodologie adaptée aux réalités
 « Nous avons beaucoup de collectivités rurales de moins de 5 000 habitants adhérentes à l'association sur l'ensemble du territoire national. Nous avons adapté notre procédure de travail à ce type de collectivités qui ont peu de moyens matériels, administratifs, explique Céline PINOT, directrice de l'association nationale Notre Village.

La procédure de travail est identique pour chaque collectivité mais adaptée en fonction des caractéristiques de la commune (taille, spécificités, village touristique, économique, résidentiel/pavillonnaire...). Pour résumer, chaque Agenda 2030 est le plan d'actions, les priorités, les axes, promesses... de chaque commune. L'association est là pour accompagner, guider, faire la partie rédactionnelle mais elle laisse libre la collectivité dans son choix d'actions et d'orientations pour son territoire. Chaque programme d'actions est donc unique. »

Une demande de subvention
 L'accompagnement de la Ville par l'association est conditionné à l'adhésion à Notre Village pour trois ans (2 800 €/an) et au paiement d'un forfait de 11 000 € pour 3 ans, soit 19 400 € au total. La Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE), encourageant ces démarches, la Ville sollicite une subvention. Elle pourrait s'établir à 7 000 € (70 % du seul de 10 000 € subventionnés).

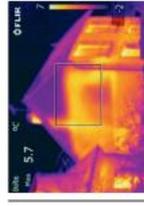
AGENDA 2030 : DIX MOIS DE CONCERTATION, DE RÉDACTION

Sièd après l'adhésion de la Ville, l'association va être mobilisée pour réaliser dans les premiers jours du mois d'avril un audit complet de Dourdan et un diagnostic de territoire. Pour cela, plus de 700 critères liés aux 5 finalités du Ministère de la transition écologique et solidaire et aux préoccupations économiques, sociales et environnementales) seront évalués.

Au programme, une visite de la ville, des bâtiments communaux, la consultation de diverses ressources, des entretiens et une réunion publique d'information pour recueillir le ressenti des habitants, des associations. Celle-ci aura lieu le 17 avril à 20 h au centre culturel. Tous les Dourdannais y sont invités. Au cours de cette réunion, un comité de pilotage par thématique, comprenant des habitants, des représentants d'associations, des acteurs économiques et des représentants du territoire, sera constitué. Les propositions d'actions pour l'été 2020 Le comité de pilotage aura pour mission de définir les axes stratégiques de l'agenda 2030, les objectifs globaux et les actions qui en découlent. Ils pourront s'appuyer sur le diagnostic territorial établi par l'association (forces, faiblesses, projets, orientations et critères discriminants du territoire).

Des initiatives locales pour répondre aux objectifs globaux

De la participation à l'opération Essonne verte. Essonne propre (cette année le 21 avril) à l'implantation de ruches au parc Léjors-Rouillon, en passant par diverses sensibilisations et modifications des pratiques (adoption du Zéro phyto-sanitaire par les services Voirie et Espaces verts), la Ville et les habitants sont déjà des acteurs impliqués dans le Développement durable.



Balade thermographique performances Alec. Le 19 février, une balade thermographique était organisée par l'Alec Ouest Essonne aux abords du centre-ville. Durant 2 h - précédées d'une présentation de l'Alec, des permanences mises en place et du plan climat - 8 maisons ont été passées sous la lentille de la caméra thermique du conseiller énergie.

Le dispositif a mis en lumière les déperditions de chaleur ou zones d'humidité. Les permanences de l'Alec, permettent, elles, d'envisager des solutions concrètes dans le but d'améliorer les conditions d'isolation.



Nettoyage en forêt. Une campagne de ramassage des déchets dans la forêt de Dourdan du parking de l'hôpital jusqu'aux étangs)

a été organisée le 17 mars dernier par l'association 1000 Energies. Celle-ci, basée sur le plugging, a consisté à courir et ramasser les déchets. Soit aller lutté à l'agréable. Pour Laurence THENAULT, la présidente de l'association, cette démarche est une évidence.



J'aime ma Ville. Cette opération, 2^e édition, menée par l'association No. Joke, va sensibiliser les enfants scolarisés à

territoire), ainsi que des documents mis à disposition par l'association et la Ville. Ce travail d'élaboration du comité de pilotage se déroulera de mai à juillet, via plusieurs réunions thématiques. L'automne sera consacré à la rédaction définitive des fiches actions avant passage en conseil municipal fin d'année.

Un label pour l'agenda 2030
 L'agenda sera présenté au comité national de labellisation et d'évaluation, en vue d'obtenir le label Notre Village Terre d'Avenir pour 3 ans. Chaque année, un suivi des actions sera réalisé ainsi que leur impact sur le territoire.

J.-F. Regnard et à G. Lepître à l'environnement. Le 19 avril 2019, ils ramasseront des déchets autour des deux écoles et dans leurs quartiers.

Répare café. Semaine de pédagogie... Graines de Colibri et Aux coeurs des possibles, entre autres, mènent des actions et une démarche de développement durable. L'association Aux Coeurs des Possibles a notamment pris part au concours « Action pour la planète ». Pour connaître les modalités de vote, rendez-vous sur Dourdan.fr.



N°42 – Mai 2019

Agenda 2030

Cinq groupes de travail en constitution

Qui de mieux que tous les acteurs de la ville - habitants, associations, élus, commerçants – pour connaître les enjeux de développement durable, de solidarité et de développement économique du territoire! Rejoignez l'un des cinq groupes de travail qui vont réfléchir et construire l'agenda 2030 communal.



Des idées, des propositions, un intérêt pour les enjeux de développement durable, et ses trois dimensions : sociale, environnementale, économique? Vous êtes les bienvenus(e-s) dans l'un des groupes de

sables.

Les groupes de travail se réuniront deux à trois fois entre mai et juin, avant une réunion de restitution en septembre. Les étapes suivantes : la rédaction de fiches

travail de l'agenda 2030. Cinq groupes de travail seront constitués :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations,
- la dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation respon-

sables. actions opérationnelles et la validation en conseil municipal en fin d'année.

Un audit interne, une visite...

Les membres de ces groupes pourront s'appuyer sur les résultats de l'audit interne réalisé les 16 et 17 avril par l'association Notre village (qui accompagne la Ville) avec les services et suite à la visite des différents équipements et bâtiments publics. Ce document de travail dresse les forces et faiblesses du territoire, selon 700 critères.

Ils seront épaulés par une coordinatrice, l'association et les services municipaux, pour l'élaboration des propositions et des fiches actions, afin de les fiabiliser.

L'inscription est ouverte jusqu'au 11 mai.

Pour s'inscrire, plusieurs solutions :

- depuis le formulaire en ligne mis en place sur dourdan.fr
- en adressant un courriel à l'adresse agenda2030@mairie-dourdan.fr
- sur le stand Agenda 2030, présent lors de la Journée citoyenne le 11 mai, parc Lejars-Rouillon.

57

Plus de 123 000 € de subventions pour les associations

Lors du conseil municipal du 29 mars, les subventions de fonctionnement et de projet des associations ont été votées. Le montant total alloué aux associations est en hausse de 11 % par rapport à 2018. Elles s'établissent en fonctionnement à 58313 € pour les associations sportives, 28770 € pour les associations culturelles, scolaires, sociales, environ-

nementales et du souvenir et 5297 € pour les associations de jumelage. L'accompagnement de la Ville pour les projets associatifs s'élève respectivement à 7750 € ; 9600 € et 13640 €. Plusieurs associations ont obtenu leurs premières subventions : Charles-Péguy Énergie, Les Âmes bien nées, les Fées du Fil, l'Association dourdanaise de capoeira et

le Perche club de l'Hurepoix. Parmi les projets soutenus, il est à noter le Salon des livres et des auteurs (Tête de l'Art) qui fait son retour pour sa 4^e édition les 16 et 17 novembre, le Salon des découvertes éducatives (Aux cœurs des possibles) le 19 octobre ou encore l'intervention d'un médiateur animalier auprès de résidents d'Ehpad (VMEH). Les clubs sportifs

ne sont pas en reste avec un soutien pour la participation de Cadence au championnat du monde de gymnastique esthétique à Carthagène du 16 au 19 mai, l'organisation de la 20^e coupe de Judo en novembre, le Festiperche le 16 novembre ou le projet de tennis club « 15 à 15 ans », qui vise à hisser les jeunes du club à un meilleur classement.

N°43 – Juin 2019

Agenda 2030

Les cinq groupes se sont mis au travail

Judi 16 et vendredi 17 mai, les cinq groupes de travail sur l'agenda 2030 se réunissaient pour leur première session. Après un rappel sur la méthodologie, les participants ont établi un diagnostic des forces et faiblesses de la Ville avant d'ébaucher des pistes d'actions à mener. Reportage.



Installés autour d'une table, munis de post-it et de la volonté de faire avancer la Ville en faveur du développement durable, les participants des cinq groupes de travail sur l'agenda 2030 mènent d'abord une réflexion individuelle. Place ensuite à un tour de table où chacun nourrit le constat, les idées de l'autre.

En mairie, salle des Portraits, (groupe dynamique de développement et de production et de consommation responsables), la discussion s'engage sur les commerces et la dynamique engagée avec l'association des commerçants. Chacun convient qu'il est nécessaire de poursuivre les efforts pour rendre Dourdan plus attractif via peut-être la création d'un poste de manager de centre-ville. Un des participants rebondit en évoquant la monnaie locale que certaines villes du Parc naturel régional utilisent (la Racine) et qui favorise l'achat local. Au cours de cette soirée du 16, les activités agricoles et forestières (Dourdan se caractérise par la prépondérance des cultures bio) et la politique d'accueil et de maintien des entreprises et de l'artisanat sont aussi abordées.

Des constats et des propositions

Au centre culturel (groupe épanouissement de tous les êtres humains), les participants noircissent plusieurs post-it. Les constats donnent lieu à des propositions qui s'étoffent au cours des échanges. Ainsi, la proposition de nouvelles salles associatives se précise. Les participants se prononcent pour une maison des associations ou un foyer associatif avec des bureaux mutualisés, des temps de rencontre entre associations pour échanger sur leurs pratiques et avec des partenaires pour les accompagner dans leurs démarches. Des actions sur les valeurs de solidarité et de respect, sont envisagées dans les écoles. L'idée d'une cantine centrale pour consommer des produits locaux, de développer l'offre de formation post-bac, d'améliorer l'accès aux informations, des inscriptions avec un guichet en commun mairie/communauté de communes, la création d'une ressourcerie, germent dans ce groupe.

Des projets à court, moyen et long terme

A la salle des fêtes (groupe lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère), les questions de mobilité



reviennent dans les échanges, avec la volonté de développer les circulations douces, les bus et véhicules électriques. Ainsi, un plan d'action à moyen et long terme est envisagé pour équiper les parkings en bornes électriques et remplacer les grands bus en centre-ville par des mini-bus électriques ou avec une autre énergie. La gratuité des transports afin de limiter les déplacements en voiture est aussi évoquée. L'extension des pistes cyclables sur les extérieurs est envisagée. Différents scénarios sont imaginés pour produire de l'énergie (bio gaz, panneaux solaires) et étendre le chauffage urbain. La récupération des eaux de pluie pour les sanitaires, le remplacement de l'éclairage par des capteurs de présence et même la réalisation de tests d'extinction de la lumière la nuit... figurent parmi les propositions.

L'implication des habitants

Le vendredi 17 mai, en mairie, les participants planchent sur la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations. Plusieurs propositions sont ressorties : construction d'une maison des associations, d'une maison citoyenne, vote d'un budget participatif, création d'un conseil de jeunes/ des sages. Plus généralement, les moyens d'impliquer et de faire avec les habitants sont questionnés. A noter aussi des pistes de travail sur un plan de mobilité douce, de mobilité pour les entreprises, le développement de l'accessibilité numérique, de création de pépinière d'entreprises, d'une recyclerie/boutique solidaire, d'une maison locale des syndicats ou encore d'un café citoyens.

N°44 – Juillet/Août 2019

EN PRISE DIRECTE AVEC...

Agenda 2030

Le travail se poursuit

De nouvelles sessions de travail ont eu lieu mi-juin, avant une nouvelle phase de coconstruction en juillet et une restitution des groupes de travail en septembre. Lors de ces réunions, le diagnostic établi par l'association Notre village, qui accompagne la Ville, a été présenté et les idées d'actions approfondies. Témoignage de 2 participantes.



Virginie MIJOLE

Groupe 2 et 5 - Membre d'Aux cœurs des possibles et de Graines de Colibri

« Je voulais m'impliquer dans le groupe 2 car je défends la cohabitation entre la nature et la ville, la nature au sein de la ville et la ville au sein de la nature. Dans le groupe 5, c'est surtout les questions liées à l'économie sociale et solidaire qui m'ont motivé. J'ai un projet d'entrepreneuriat autour d'un tiers lieu, où on puisse se restaurer et se retrouver autour de différents ateliers, projets d'auto-fabrication et de temps d'échange. C'est donc une réflexion d'ensemble, personnelle et citoyenne, qui m'a amené à rejoindre l'agenda 2030. Au sein du groupe 2, j'ai surtout porté l'idée de la ville zéro déchet qui passe par la sensibilisation et des actions menées par la municipalité. Le groupe a travaillé sur des propositions de panneaux pédagogiques, la découverte de la forêt, de son environnement, etc. C'est un enjeu passionnant. Au sein du groupe 5, au fil des échanges, l'idée de faire de Dourdan une ville d'artisanat, qui s'appuie sur le marché des Potiers, la Fête médiévale, les artisans qui travaillent le bois, le vitrail, le fer, a commencé à germer. Cela pourrait donner une identité à Dourdan, faire le lien entre Paris et la province. J'aimerais suivre la mise en œuvre des actions et voir comment les citoyens et les associations peuvent s'inscrire dans cette démarche qui constitue une belle expérience de coconstruction. »

entrepreneuriat autour d'un tiers lieu, où on puisse se restaurer et se retrouver autour de différents ateliers, projets d'auto-fabrication et de temps d'échange. C'est donc une réflexion d'ensemble, personnelle et citoyenne, qui m'a amené à rejoindre l'agenda 2030. Au sein du groupe 2, j'ai surtout porté l'idée de la ville zéro déchet qui passe par la sensibilisation et des actions menées par la municipalité. Le groupe a travaillé sur des propositions de panneaux pédagogiques, la découverte de la forêt, de son environnement, etc. C'est un enjeu passionnant. Au sein du groupe 5, au fil des échanges, l'idée de faire de Dourdan une ville d'artisanat, qui s'appuie sur le marché des Potiers, la Fête médiévale, les artisans qui travaillent le bois, le vitrail, le fer, a commencé à germer. Cela pourrait donner une identité à Dourdan, faire le lien entre Paris et la province. J'aimerais suivre la mise en œuvre des actions et voir comment les citoyens et les associations peuvent s'inscrire dans cette démarche qui constitue une belle expérience de coconstruction. »



Marie WIERINK,

Groupe 4 - Présidente de l'association Gymnastique volontaire de Dourdan

« Ce qui m'a intéressée dans la démarche Agenda 2030, c'est d'avoir une réflexion et une action à moyen terme pour améliorer durablement la vie des Dourdannais. Je me suis positionnée sur le groupe 4, car le développement des services de santé m'intéresse. Depuis 2016,

les pouvoirs publics ont intégré le sport dans la politique de santé, en faisant du « sport sur ordonnance », prescrit par un médecin traitant, un élément de prévention, d'accompagnement et de soin pour les personnes à la santé fragile ou en affectation de longue durée. Mais la sécurité sociale ne prend pas en charge ce dispositif, et les médecins ne se sont pas encore approprié cette démarche. Cela marche mieux quand elle est soutenue au plan local. Plus d'une soixantaine de collectivités se sont engagées dans ce domaine, plus rarement dans le cas de petites communes. C'est pour cela que je voulais en parler dans le groupe de travail. Ce soutien peut prendre plusieurs formes : sensibilisation des médecins, mise en place d'un éducateur sportif pour orienter les personnes vers une activité adaptée, aide aux clubs proposant du sport adapté, prise en charge de la première année de pratique sportive de la personne fragile etc. J'aimerais savoir si d'autres associations sont intéressées par le dispositif sport santé et le développement d'activités physiques adaptées. »

N°46 – Octobre 2019

EN PRISE DIRECTE AVEC...

Agenda 2030

Les groupes de travail **présentent leurs actions**

Fruit de trois sessions de réunions, les groupes de citoyens ont présenté leurs propositions sur l'agenda 2030, le 12 septembre. Ils ont établi un classement de leurs actions de développement durable préférées parmi 57 idées.

Dans un exercice assez inhabituel, les rapporteurs des cinq groupes de travail Agenda 2030 ont défendu 5 à 6 actions issues de leurs réflexions.

Mme VALETTE, pour le Groupe lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère, a mis en avant la formation des écoliers à la pratique du vélo, la création d'une journée sans voiture, la mise en place d'un circuit de randonnées VTT-Cyclo, la mise en service de vélos électriques pour les agents municipaux et la coupure de l'éclairage lors d'un test grandeur nature. Des propositions argumentées, avec budget, acteurs, méthode et calendrier.

Emmanuel CULETTO, pour le Groupe préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources, a projeté une présentation comprenant 7 idées/actions. À savoir, la création d'une cuisine intercommunale pour manger local, bio, la mise en place d'une trame verte, la communication et l'éducation au tri, la mise en service d'un espace artisan et troc à la déchetterie, l'installation de potagers communs à proximité des habitats collectifs et la réalisation d'études

de biodiversité participatives.

Patricia LAURENT, pour le Groupe épanouissement de tous les êtres humains, a présenté le projet de Charte de ville propre, de guichet unique citoyen, de développement des transports publics, de renforcement de l'offre d'équipements sportifs adaptés, de création de lieux conviviaux et de projets intergénérationnels. Des axes illustrés d'exemples.

La rapporteuse a également porté les actions du Groupe cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations. Le groupe a retenu un ensemble d'actions dans le domaine de la santé (attractivité pour les professionnels de santé, santé par le sport, soutien aux associations...), de l'animation (dans les quartiers, interquartiers, animateur pour le street work-out, soutien à la Fête des voisins), la mobilité (circuit de pistes cyclables, plan de circulation douce, stationnements vélos), associatif (maison des associations, échanges interassociations, guide des associations interactif). La réduction de la fracture numérique et l'éclairage font aussi partie des propositions.

Alexandre TANGUY, pour le Groupe dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables, a présenté 9 projets actions. Il s'agit du développement des filières courtes, locales et écoresponsables, de la monnaie locale, de la réappropriation d'événements pour faire intervenir des producteurs locaux, de la création d'un espace de travail partagé, du développement du tourisme nature, de la promotion de chantiers participatifs, de la création d'une identité de village des artisans, de la surtaxation des locaux commerciaux vides et de la sollicitation des subventions européennes.

Après un temps d'échange, les participants ont attribué des points aux actions. Cinq projets parmi 57 sont ressortis : la création d'une cuisine centrale intercommunale, le développement de circulations douces et de pistes cyclables, la récupération des eaux de pluie, la création d'une boutique réservée aux producteurs locaux, l'adaptation des transports et le développement des déplacements alternatifs. Des actions qui seront présentées au conseil municipal prochainement.

Articles sur les réseaux sociaux et le site internet de la mairie :

Mairie de Dourdan
13 avril · 🌐

AGENDA 2030

Associations, commerçants, habitants, élus... construisons ensemble l'Agenda 2030 de la ville. Ne manquez pas le 1er RDV mercredi 17 avril à 20h au cendre culturel. 🙌 avec l' Association Nationale Notre Village
📺 <https://bit.ly/2VAPCjT>

DOURDAN.FR
Réunion publique Agenda 2030 - Dourdan.fr
Lancement de la démarche d'élaboration de l'Agenda 2030

1 343 Personnes touchées 125 Interactions [Booster la publication](#)

👤 Isabelle Manent et 10 autres personnes 2 commentaires 11 partages

Mairie de Dourdan
16 avril · 🌐

AGENDA 2030 🌱

Entamez la démarche avec nous, dès demain soir ! 📺
<https://bit.ly/2VAPCjT>

DOURDAN.FR
Réunion publique Agenda 2030 - Dourdan.fr
Lancement de la démarche d'élaboration de l'Agenda 2030

767 Personnes touchées 25 Interactions [Booster la publication](#)

👤 Alain Morel, Linda Fefe Fifi et 2 autres personnes 3 partages

Mairie de Dourdan
17 avril · 🌐

AGENDA 2030 - TOUS ACTEURS

Après la rencontre avec les services municipaux, une visite des bâtiments communaux et de la Ville, l'Association Nationale Notre Village, missionnée par la Ville pour l'élaboration de son agenda 2030, présente actuellement la démarche aux habitants, associations. Actions passées, futures... le développement durable, c'est aujourd'hui qu'il se construit. Cinq groupes de travail seront constitués.




1 124 Personnes touchées **253** Interactions [Booster la publication](#)

👍 Pascal Véry, Françoise Carcreff et 8 autres personnes 9 partages

Mairie de Dourdan
18 avril · 🌐

AGENDA 2030, INSCRIVEZ-VOUS ! 🌱

5 groupes de travail ouverts à tous, sont en cours de constitution. Leurs membres prendront connaissance de l'audit interne et des visites des bâtiments de la ville, réalisés par l'Association Nationale Notre Village les 16 et 17 avril.

Intéressés par les enjeux de solidarité, de développement économique et de préservation de l'environnement, vos idées sont les bienvenues. 📌

<https://bit.ly/2luPEqQ>






1 301 Personnes touchées **272** Interactions [Booster la publication](#)

👍 13 4 partages

Mairie de Dourdan
10 mai · 🌐

AGENDA 2030 🌐

Rendez-vous demain, lors de l'apéritif citoyen à 18h au Centre culturel, pour les dernières inscriptions afin de rejoindre l'un des 5 groupes de travail qui contribueront à alimenter l'Agenda 2030 de la Ville, construit avec l'Association Nationale Notre Village. 📄 <https://bit.ly/2luPEQO>



Inscriptions

Agenda 2030

NOTRE VILLAGE

1 148 Personnes touchées 67 Interactions [Booster la publication](#)

👍 🤔 7 2 commentaires 7 parts

Mairie de Dourdan
16 mai · 🌐

AGENDA 2030 : LES ÉCHANGES RICHES

Les trois groupes de travail viennent de terminer leur première réunion. Deux autres groupes se réuniront demain. Commerce, entreprise, relation humaine, démocratie, économie et production d'énergie... des sujets et des propositions variées.



940 Personnes touchées 162 Interactions [Booster la publication](#)

👍 Sandra Bizarro, Stevan Djordjevic et 4 autres personnes 1 partage

Mairie de Dourdan 14 juin · 🌐

BOÎTE À IDÉES AGENDA 2030 📌

Afin que chacun puisse proposer des idées aux groupes de travail pour la mise en place de l'agenda 2030, une boîte à idées en ligne vient d'être mise en place ! 😊 📺 <https://bit.ly/2MOUaDh>

DOURDAN.FR

Ouverture d'une boîte à idées - Dourdan.fr

Bien que les groupes de travail soient déjà formés, vous pouvez toujours...

926 Personnes touchées 38 Interactions

5

Mairie de Dourdan 13 septembre, 09:36 · 🌐

AGENDA 2030 # RESTITUTION DES GROUPES

Les 5 groupes de travail sur l'élaboration de l'agenda 2030 ont présenté hier soir, leurs propositions. Un référent de chaque groupe a mis en avant 5 à 6 actions, qui seront présentées en conseil municipal. Ensuite, après des échanges, chacun a hiérarchisé, en attribuant des points, les meilleures propositions parmi les 57 émises.

1 366 Personnes touchées 270 Interactions

Booster la publication

15 1 commentaire 7 partages

Autres articles

Cultiver un lieu d'échange et de partage

Créer un petit coin de nature où passer des moments d'échange, de rencontre, de culture... C'est l'objectif de l'association Aux cœurs des possibles, et leur projet de jardin pédagogique, participatif et solidaire.



Malgré à disposition il y a un an au cours de la Journée citoyenne, les adhérents de l'association et autres bénévoles n'ont cessé d'œuvrer sur ce terrain situé rue Jubé-de-la-Pérelle. Un travail de création collective, constitué de plusieurs chantiers participatifs, allant de la création de toilettes sèches à des travaux de sécurisation de la mare en passant par l'établissement de zone de culture. Dernier chantier en date, la fabrication d'un composteur collectif, le mois dernier durant la Journée citoyenne. Il se compose de trois bacs à compost et sera voué à expliquer les différentes étapes du compostage. Les actions proposées seront donc des plus diversifiées : sensibilisation au

développement durable, ateliers land art, ou encore ateliers potagers pour les écoles. Tout le monde peut apporter sa créativité, à l'image des jeunes du Pij qui vont fabriquer des bancs et des tables en palettes, dès le mois de juillet.

Participez à la co-création du jardin

Puisque des moyens humains sont nécessaires au bon déroulement de ce projet, samedi 8 juin, une action de communication sera menée sur le marché. Une opportunité de s'informer sur les actions de l'association et les différentes étapes de ce jardin pédagogique. Vous pourrez ensuite visiter cette parcelle de verdure, ouverte au public pour l'occasion.

DOSSIER

Rénovation énergétique, adaptation du logement: **des aides existent**

Les aides pour les économies d'énergie

• **Sous conditions de ressources**
L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) permet de cumuler, pour les personnes aux ressources modestes et très modestes, une subvention de 35 à 50 % du total des travaux HT (dans la limite de 10000 €) et une prime pouvant atteindre 2000 €. Des aides mobilisables pour le changement de chaudière ou de mode de chauffage, l'isolation des murs extérieurs et/ou intérieurs, l'isolation des combles. Les travaux doivent être réalisés par des artisans Reconnus garants de l'environnement (RGE).

• **Sans condition de ressources**
Le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) concerne l'équipement en chaudière très haute performance, les travaux d'isolation thermique, le remplacement de fenêtres... Il peut représenter 30 % des dépenses dans la limite de 8000 € pour une personne seule, 16000 € pour un couple. Le plafond est majoré de 400 € par personne à charge. Vous devez déclarer ces travaux sur votre déclaration de revenus de l'année N+1. Si le crédit d'impôt dépasse le montant de l'impôt payé, l'excédent vous est restitué.

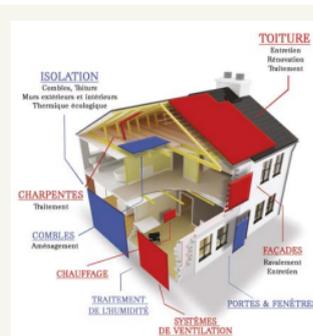
La prime éco-logis du Département s'adresse aux propriétaires et syndicats de copropriété souhaitant rénover leurs biens. Elle peut atteindre 2300 € (jusqu'à 1800 € pour les travaux d'isolation, de chauffage, 500 € de bonus pour l'utilisation de matériaux biosourcés ou l'installation d'énergie renouvelable ou recyclés. Une aide de 900 € est mobilisable pour les travaux concernant les fenêtres, fenêtres de toit et portes-fenêtres). Attention, les travaux doivent être compris entre 3000 et 6000 €, matériel et main-d'œuvre inclus.

L'Eco-prêt permet de bénéficier d'un taux à 0 % pour vos travaux d'économie d'énergie.
Les Certificats d'économie d'énergie ont été mis en place en 2006. Le dispositif oblige les vendeurs d'énergie à promouvoir l'efficacité énergétique auprès des consommateurs, via une prime pour les travaux d'isolation. Certaines entreprises utilisent ce dispositif pour réaliser, pour 1 €, l'isolation de vos combles. L'Agence locale de l'Énergie et du Climat Ouest Essonne (Alec) met en garde contre certaines interventions réalisées par des non professionnels.

Les aides pour adapter votre habitation

L'Anah accompagne l'adaptation des logements aux situations de handicap. L'aide peut concerner les portes et cloisons, une rampe d'accès, une douche de plain-pied, etc. Elle varie de 35 à 50 % du montant des travaux HT dans la limite de 7000 à 10000 €, selon vos ressources. D'autres

organismes comme la Maison départementale des solidarités et la Maison départementale des personnes handicapées, le Pact-Arim ou la Caisse nationale d'assurance vieillesse facilitent le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.



Benoît GODECHOT
Conseiller Info-Énergie
à l'Alec?
Quel est votre champ
d'intervention ?

« Les conseillers de l'Espace Info-Énergie de l'ALEC Ouest Essonne renseignent sur toutes les questions liées à l'énergie. Il peut s'agir de s'informer sur les solutions pour réduire la facture énergétique, d'étudier la pertinence de votre projet de rénovation ou encore vous présenter les dispositifs d'aide. Les conseillers permettent de mieux cibler vos travaux et vos demandes, tout en alertant sur les conditions d'obtention. »
www.alec.ouest-essonne.fr

CONTACTS RÉNOVATION THERMIQUE

Permanence gratuite Alec
mercredi de 14 à 15 h, rue Pierre-Ceccaldi, Tél.:
01 60 19 10 95, courriel: cie@alec.oe.fr

Faire (Faciliter, accompagner et informer pour la rénovation énergétique):
www.faire.fr - 0808 800 700 (gratuit + coût appel)

Eco-logis 91
www.renovier-malin.fr/prime-eco-logis-91

CONTACTS ADAPTATION DU LOGEMENT

Maison des solidarités, 20 avenue Carnot,
01 64 59 89 69; MDPH, 01 60 76 11 00
Clc Sud Essonne: 01 60 80 16 67

Cette école, située 8 rue Jubé de la Pérelle, se compose de cinq classes comptant plus d'une centaine d'élèves.

Joana Fino, directrice, expose ses projets éducatifs en cours et ceux qu'elle, ainsi que le corps enseignant, espère mettre en place.



Quels projets avez-vous déjà engagés pour l'année 2018-2019 ?

Joana Fino : « Cette année, l'un des volets de notre projet éducatif se trouve être l'ouverture de l'école sur la ville et sur le monde grâce au partenariat avec les associations de jumelages. Par ailleurs, l'école monte un spectacle qui mêlera les chants et les danses venus de différents pays du monde, comportant également une dimension théâtrale. Pour nous accompagner dans cette aventure, l'équipe enseignante a fait appel à un intervenant musicien du nom d'Olivier Ombredane. Le spectacle aura lieu le 7 juin prochain, au centre culturel. Ce projet est intégralement financé par la municipalité que nous remercions.

Aussi, et parce que lire ce n'est pas uniquement déchiffrer mais c'est aussi être en mesure de comprendre, d'interpréter et de dégager les spécificités d'un texte ou d'un auteur, nos élèves profitent d'ateliers littéraires qui ont lieu au sein de la bibliothèque de l'école, tous les quinze jours et les élèves sont répartis en demi-groupes. Les ateliers sont animés par des bénévoles expérimentés et formés.

L'équipe enseignante s'appuie sur ce dispositif pour mener cette année un projet littéraire autour de cinq auteurs de littérature de jeunesse : PEF, Geoffroy De Pennart, Mario Ramos, Claude Ponti et Grégoire Solotareff. Ce projet donnera lieu à une exposition de travaux à la fois littéraires et artistiques, réalisés par les élèves. Cette exposition se tiendra à la médiathèque Le Grimoire, en fin d'année scolaire.

Les élèves participeront également au Scola tennis, un événement inter-écoles organisé par le département. Afin de s'y préparer, les élèves bénéficient de séances de tennis avec le club de la ville. Les séances sont financées par l'association des parents d'élèves (GLAPE) et le président du club, Monsieur Stefanski, que nous remercions. »

« Lire ce n'est pas uniquement déchiffrer mais c'est aussi être en mesure de comprendre, d'interpréter et de dégager les spécificités d'un texte ou d'un auteur. »

Quels sont les projets que vous envisagez d'entreprendre ?

Joana Fino : « Nous envisageons de poursuivre et de développer les actions menées depuis quelques années dans le domaine du développement durable : tri du papier, tri du matériel scolaire, ramassage de débris dans la cour, réutilisation de matériel recyclé... L'année dernière, les élèves ont créé un potager en permaculture dans et aux abords de l'école, renommé "jardin sauvage". Pour toutes ces actions, l'établissement a obtenu le label E3D niveau 1 du Ministère de l'Éducation nationale. Il serait intéressant d'aller plus loin en créant, par exemple, des éco-délégués dans chaque classe et en renforçant le partenariat avec la municipalité et les services techniques.

Un des autres projets envisagés serait d'entreprendre un travail intergénérationnel en partenariat avec les résidences et foyers pour seniors de la ville et, particulièrement, la mise en place d'ateliers de jeux de société, de cuisine, d'art plastique, de correspondances épistolaires, de chorale, de lecture d'albums littéraires...

D'autre part, l'équipe souhaiterait également construire un vrai partenariat avec les parents. L'idée serait de développer le lien entre l'école et les familles, en collaboration avec des associations de quartier (ex : Le Phare ; ASTI) qui ont pour mission de maintenir les relations entre l'école et tous les habitants du secteur. Sur le plus long terme, nous souhaiterions développer des espaces parents animés par un professionnel. »

Comment évaluez-vous l'impact de ces projets sur les élèves ?

Joana Fino : « Nous avons des élèves davantage motivés et engagés. Les projets et les démarches proposés offrent aux élèves l'opportunité de prendre conscience des pouvoirs que confèrent les savoirs en les rendant acteurs. Ils apprennent à avoir un nouveau rapport au monde sur lequel ils peuvent agir. Nous constatons également que certains élèves sont plus calmes, plus apaisés et obtiennent de meilleurs résultats scolaires. La mise en place de projets coopératifs permet d'apprendre ce qu'est le vivre ensemble et évite l'exclusion en permettant aux élèves qui sont le plus en difficulté d'avoir une place reconnue dans la classe et dans l'école. »



« Certains élèves sont plus calmes, plus apaisés et obtiennent de meilleurs résultats scolaires. »

Agenda 2030
Résultat du vote de hiérarchisation des idées d'actions
12 septembre 2019

Synthèse : points et citations

Position	Numéro & Intitulé de l'idée d'action	Indice pondéré : Nombre de citations & nombre de points
1	Créer une cuisine centrale intercommunale... (circuits courts et fournisseurs locaux)	12 fois – 96 points
2	Développer la circulation douce et les pistes cyclables	12 fois – 84,5 points
3	Récupérer l'eau de pluie sur les bâtiments	13 fois – 75 points
4	Créer une boutique réservée aux producteurs locaux (drive fermier)	10 fois – 64 points
5	Adapter les transports au territoire et développer des moyens de transport alternatifs	10 fois – 58 points
6	Installer une ressourcerie/recyclerie	10 fois – 55 points
7	Créer des trames vertes	9 fois – 55,5 points
8	Limiter l'éclairage public la nuit / baisser la consommation	8 fois – 57 points
9	Aménagement de la Maison forestière en une maison de la Nature	10 fois – 41,5 points
10	Projet de santé par le sport, sport sur ordonnance	9 fois – 45 points
11	Développer la permaculture	9 fois – 44 points
12	Composter les déchets dans les cantines scolaires	10 fois – 34 points
13	Construire ou rénover les bâtiments communaux niveau BBC	7 fois – 48 points
14	Créer une Maison des associations	6 fois – 49,33 points
15	Créer un espace dédié au "troc" dans la déchetterie	7 fois – 39 points



16. Développer des projets générationnel (7 fois - 38 points)	38. Installer des récupérateurs de mégots (3 fois – 14 points)
17. Installer des composteurs collectifs (7 fois – 31 points)	39. Interdiction de fumer dans les parcs publics (3 fois – 14 points)
18. Formation à la pratique du vélo dans les écoles (6 fois – 34,5 points)	40. Poursuivre la dématérialisation des procédures (3 fois – 12 points)
19. Installer des bornes électriques et des parcs à vélo (7 fois – 24 points)	41. Mettre en place une charte des bonnes pratiques des agents (3 fois – 12 points)
20. créer une monnaie locale (5 fois – 31 points)	42. Désigner un écodélégué dans les classes (3 fois – 9 points)
21. Démarche zéro déchet (5 fois – 30 points)	43. Organiser des événements en limitant leur impact environnemental (2 fois – 14 points)
22. Equiper les bâtiments publics de dispositifs pour baisser la consommation d'énergie (5 fois – 29 points)	44. Créer un guide interactif des associations (3 fois (8 points)
23. Créer un espace de coworking (7 fois – 18 points)	45. Renforcer l'offre d'équipements sportifs PMR + mixité (2 fois – 12 points)
24. Créer des animations interquartiers (6 fois – 23 points)	46. Créer un village des artisans (2 fois – 12 points)
25. Eduquer et communiquer sur le tri des déchets (5 fois – 27 points)	47. Mettre les artisans au cœur de l'événementiel communal (2 fois – 11 points)
26. Mettre en place l'éco-pâturage (5 fois – 26 points)	48. Communiquer sur les défibrillateurs (2 fois – 10 points)
27. Mise à disposition de vélos pour les services municipaux (4 fois – 26 points)	49. Développer l'offre de loisirs touristiques (2 fois – 9 points)
28. Créer un guichet unique (4 fois – 21 points)	50. Former les personnes âgées aux nouvelles technologies (2 fois – 7 points)
29. Développer les incroyables comestibles en créant des potagers collectifs (5 fois – 18 points)	51. Soutenir la fête des voisins (1 fois – 9 points)
30. Créer une charte Ville propre (5 fois – 18 points)	52. Prendre en compte l'ensemble des quartiers : manifestations et équipements publics (1 fois – 7 points)
31. Créer un service de suivi des artisans locaux (4 fois – 19 points)	53. Comptage individuel des poubelles (1 fois – 6 points)
32. Lancer un appel à projet sur la santé par le sport et soutenir le handisport (4 fois – 16 points)	54. Créer un kiosque de restauration (1 fois – 6 points)
33. Centrale de méthanisation (3 fois – 20 points)	55. Faire des inventaires participatifs (1 fois – 6 points)
34. Organisation d'une journée sans voiture (4 fois – 14 points)	56. Favoriser les échanges entre associations (1 fois – 2 points)
35. Créer une boutique éphémère (4 fois – 12 points)	57. Créer un espace dédié aux artisans dans la déchèterie (0)
36. Mettre en place un comité de pilotage Agenda 2030 (3 fois – 16 points)	58. Participer à la semaine du développement durable (0)
37. Surtaxer les locaux commerciaux vacants (3 fois – 15 points)	